

TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

N° 11-008
AU CANADAIQUE



ARTICLES DE FOND

Boureaux de travail

*Relation avec
les parents*

Dépenses en loisirs

*Acquisition de
compétences en
informatique*

PRINTEMPS 2002 N° 64
11 \$ AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Le site Web des Ressources éducatives de Statistique Canada

www.statcan.ca/francais/edu

- de l'information canadienne à jour
- des ressources didactiques basées sur les programmes d'études
- de la formation et du soutien destinés aux enseignants

La page Élèves offre des renseignements servant à compléter les devoirs. Les étudiants peuvent y trouver des faits reliés à presque toutes les disciplines dans *Le Canada en statistiques* et obtenir un aperçu de leur collectivité à l'aide des *Profils des communautés*. Les élèves peuvent *Demander l'aide d'un expert* pour trouver des renseignements sur le site.

La page Enseignants – enseignantes offre une mine d'outils didactiques, y compris des plans de leçons destinés aux classes primaires et secondaire. En consultant les *Ressources pour les cours d'études sociales*, l'enseignant peut choisir un cours parmi la liste des programmes d'études obligatoires et se brancher directement aux ressources pertinentes contenues dans le site.

La page Postsecondaire est liée à des données plus détaillées qui servent aux recherches en profondeur. Grâce à l'*Initiative de démocratisation des données*, les étudiants et le personnel enseignant des universités et collèges canadiens ont accès à une vaste gamme de bases de données et de fichiers pour la recherche et l'enseignement.

E-STAT, ce didacticiel interactif de recherche et d'apprentissage contient une immense base de données démographiques, sociales et économiques, qui peuvent être transformées en graphiques et en cartes géographiques. E-STAT est offert gratuitement en ligne aux établissements d'enseignement canadiens, à l'adresse suivante : <http://estat.statcan.ca>

Le Soutien régional est offert aux éducateurs pour les aider à intégrer les statistiques canadiennes à leur enseignement. Pour plus de renseignements sur nos services gratuits de formation et de soutien aux enseignants, veuillez composer le 1-800-236-1136 ou visiter notre site à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/edu/rebs-tea_f.htm



TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK, ANNA KEMENY,
FRANCES KREMARK, CARA WILLIAMS

Assistante à la recherche
SUZANNE DAVID

Gestionnaire de la production
CYNTHIA FORTURA

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Révisseur en chef de la version française
GINETTE LAVOIE

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION,
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
GEORGE ELMO

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY, I. MACREDIE,
G. MONTIGNY, D. NORRIS, M.J. SHERIDAN, P. WHITE

Remerciements
S. ALAIN, J. CÔTÉ, E. DRESCHER, C. DUCHESNE,
S. HARDER, M. JUSTUS, W. RAE, G. ROBERTS,
E. RUDDICK, P. TURCOTTE, N. VILLEMURE

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée trimestriellement en version imprimée standard. Un numéro coûte 11 \$CAN et un abonnement d'un an coûte 36 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada ou frais de port à l'extérieur du Canada). Étudiants : 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033; par télécopieur, en composant le (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue). Un numéro coûte 8 \$CAN et un abonnement d'un an, 27 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada). Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, **Tendances sociales canadiennes**, immeuble Jean-Talon, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. **Télécopieur** : (613) 951-0387. **Internet (courrier électronique)** : cstsc@statcan.ca. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2002. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, CANADA.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index**, **Public Affairs Information Service Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)

ISSN 1481-1642
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

**Déterminés à réussir — un portrait
des bourreaux de travail au Canada** 2
par Anna Kemeny

Le contact familial entre les adultes et leurs parents 9
par Barbara Townsend-Batten

**L'évolution des habitudes de dépenses consacrées
aux loisirs des familles canadiennes** 14
par Frances Kremarik

L'acquisition de compétences en informatique 20
par Heather Dryburgh

Au fil de l'actualité 26

Indicateurs sociaux 27

Plan de leçon : « L'acquisition de compétences en informatique » 28

Illustrateur de la page couverture

Originaire d'Ottawa et diplômé de l'Université d'Ottawa, **George Elmo** a travaillé dans plusieurs agences de publicité internationales à titre de dessinateur et illustrateur. Il a reçu de nombreux prix pour ses réalisations professionnelles, à la fois dans les médias traditionnels et dans la presse électronique. Il vit actuellement à Orléans, en Ontario, et travaille comme artiste pigiste.

Déterminés à réussir — un portrait des bourreaux de travail au Canada

par Anna Kemeny



Que ce soit dans le cadre d'un emploi rémunéré au bureau, d'une activité bénévole à la bibliothèque ou de tâches non rémunérées à la maison, le travail est essentiel à notre bien-être. En effet, le travail nous permet de définir qui nous sommes, de développer nos forces et de nous tailler une place dans la société. Le travail contribue à nous orienter dans la vie et nous fournit l'occasion de fixer des objectifs à atteindre et des obstacles à surmonter¹.

Lorsque le travail devient une drogue, autrement dit, lorsque nous devenons des bourreaux de travail, c'est une toute autre histoire. À l'instar d'autres comportements extrêmes, le fait de travailler de façon excessive durant de longues heures ne permet pas, en général, de mener une vie saine et équilibrée. Les bourreaux de travail ont tendance à consacrer toute leur énergie à leurs activités

1. B. Killinger, *Workaholics: The Respectable Addicts*, Toronto, Key Porter Books, 1991, p. 5.

Les données sur l'emploi du temps mentionnées dans le présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale de 1998. Dans le cadre de cette enquête, près de 11 000 Canadiens de 15 ans et plus formant un échantillon représentatif et vivant au sein de ménages privés ont été interviewés dans les 10 provinces du pays.

Bourreau de travail : Dans le présent article, « bourreau de travail » désigne toutes les personnes qui ont répondu « oui » à la question « Vous considérez-vous comme un bourreau de travail? ». Dans l'enquête précitée, les répondants n'ont pas été interrogés sur la raison pour laquelle ils étaient de cet avis, c'est pourquoi nous ne savons pas à quelle catégorie de bourreaux de travail ils appartiennent. Nous savons simplement que pour une raison ou une autre, ils se considéraient comme tels.

Les chercheurs sont divisés quant aux risques que comporte la « travaillite »

L'expression « bourreau de travail » contenant le mot « bourreau » a forcément une connotation péjorative. Bien qu'elle soit devenue un terme courant pour désigner quelqu'un qui travaille un nombre d'heures déraisonnable, il n'existe pas, dans les textes spécialisés, de définition largement acceptée de ce comportement. La plupart des articles contiennent des renseignements cliniques ou anecdotiques. Les questions fondamentales concernant la définition de ce phénomène n'ont pas encore été abordées et les préoccupations ayant trait à sa quantification ont été jusqu'ici ignorées¹. Nous décrivons tout de même certains types courants de bourreau de travail.

Les avis des experts diffèrent souvent concernant les composantes et les conséquences de la travaillite. Par exemple, Barbara Killinger, psychologue clinicienne à Toronto, compte parmi les nombreux spécialistes qui considèrent que la personnalité du bourreau de travail est obsessionnelle et est liée à de nombreux troubles. Elle décrit les bourreaux de travail comme des « personnes qui deviennent graduellement handicapées sur le plan émotionnel et des « accros » au contrôle et au pouvoir, dans une recherche compulsive d'approbation et de réussite. Pour ces personnes, le travail est la drogue qui leur évite de ressentir la douleur émotionnelle rattachée à la colère, à la souffrance, au sentiment de culpabilité et à la peur² ».

D'autres experts, comme les chercheurs Scott, Moore et Miceli, affirment que la travaillite n'est pas nécessairement une caractéristique négative. Ces chercheurs ont

identifié plusieurs types de bourreau de travail. Un de ces types, celui « visant la réussite », est productif et heureux, a une haute estime de soi et est motivé par le plaisir qu'il tire de son travail³. Bien que ces gens consacrent un très grand nombre d'heures à leurs activités professionnelles, travaillent au-delà de ce qu'on attend d'eux et pensent beaucoup à leur travail, ils font cela pour le défi que cela représente et pour la satisfaction qu'ils en tirent. Pour ces personnes, le travail n'est pas une obsession ou un moyen de fuir une moins bonne estime de soi, et elles ne souffrent pas des mêmes troubles que présentent les bourreaux de travail ayant une personnalité obsessionnelle⁴.

En outre, de nombreuses personnes, qui ne sont pas des bourreaux de travail appartenant aux deux catégories susmentionnées, sont prises (peut-être pour des raisons financières) dans un style de vie propre au bourreau de travail qui engendre certains des troubles physiques et psychologiques qu'il est possible d'observer chez les bourreaux de travail ayant une personnalité obsessionnelle. Ainsi, ces personnes sont épuisées physiquement et surmenées sur le plan émotionnel, elles sont stressées et aux prises avec des difficultés relationnelles en raison de la quantité disproportionnée de temps et d'énergie émotionnelle qu'elles consacrent à leur emploi⁵. D'autres encore peuvent être obligées d'adopter un style de vie de bourreau de travail en raison de la culture d'entreprise de l'établissement pour lequel elles travaillent ainsi que par l'approbation tacite de la société entourant cette façon de travailler.

1. R.J. Burke, « Workaholism in organizations: gender differences », *Sex Roles*, vol. 41, nos 5 et 6, 1999, p. 333 à 345.
2. B. Killinger, *Workaholics: The Respectable Addicts*, Toronto, Key Porter Books, 1991, p. 6.
3. K.S. Scott, K.S. Moore et M.P. Miceli, « An exploration of the meaning and consequences of workaholism », *Human Relations*, vol. 50, n° 3, 1997, p. 287 à 314; M. Machlowitz, *Workaholics: Living with them, Working with them*, Reading, Addison-Wesley, 1980.
4. Dans une étude effectuée en 1992, on a identifié une grappe de bourreaux de travail caractérisés par une participation au travail supérieure à la moyenne et motivés par le plaisir tiré de leur travail. J.T. Spence et A.S. Robbins, « Workaholism: Definition, measurement and preliminary results », *Journal of Personality Assessment*, vol. 58, 1992, p. 160 à 178.
5. B.E. Robinson, Ph. D, *Chained to the Desk: A Guidebook for Workaholics, their Partners and Children, and the Clinicians who Treat them*, New York, New York University Press, 1998.

professionnelles, négligeant ainsi de nombreux aspects de la vie.

Selon l'idée populaire, les bourreaux de travail sont des hommes d'âge moyen qui occupent un emploi de col blanc, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui sont les moins susceptibles de trop travailler pour des raisons économiques. Un grand nombre de ces personnes sont décrites comme ayant une personnalité de type « A ». Dans leur poursuite de l'excellence, elles négligent souvent leur santé physique et mentale et, sans le vouloir, elles compromettent leurs relations avec leurs proches et leurs amis.

C'est l'image que nous nous faisons de ces personnes. Mais cette image correspond-elle à la réalité? Qui sont les Canadiens qui se proclament des bourreaux de travail? Dans le présent article, nous utilisons les données sur l'emploi du temps tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 pour présenter un bref profil des personnes qui se décrivent comme des bourreaux de travail, puis nous étudions la façon dont ces personnes jugent leur qualité de vie.

Plus de 1 Canadien sur 4 déclare être un bourreau de travail

En 1998, 6,6 millions de Canadiens, soit 27 % des personnes de 15 ans et plus, se considéraient des bourreaux de travail. Cette proportion concorde avec les résultats d'études qui ont été réalisées aux États-Unis, et selon lesquelles près de 27 % à 30 % des Américains sont des « accros » au travail². Toutefois, il n'y a aucun moyen de déterminer de quels types de bourreau de travail il pourrait s'agir. Certains d'entre eux sont probablement atteints d'un symptôme de névrose obsessionnelle, tandis que d'autres pourraient devoir travailler de longues heures pour joindre les deux bouts. D'autres encore peuvent être motivés par la satisfaction qu'ils tirent de leur travail.

TSC

Les parents d'enfants de 5 à 18 ans sont les plus susceptibles de se considérer comme des bourreaux de travail

Bourreaux de travail	
Situation dans le ménage	%
Personne seule	23
Avec conjoint seulement ¹	25
Avec conjoint et enfant(s)	
Âge de l'enfant le plus jeune	
Moins de 5 ans	31
5 à 14 ans	34
15 à 18 ans	32
18 ans et plus	31
Parent unique	
Âge de l'enfant le plus jeune	
Moins de 5 ans	23
5 à 14 ans	35
15 à 18 ans	36
18 ans et plus	26

1. Inclut les unions de fait.
 Nota : Les pourcentages se rapportent aux personnes de 15 ans et plus qui ont déclaré être des bourreaux de travail.
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

Malgré la croyance populaire voulant que les bourreaux de travail soient surtout des hommes, près du quart des hommes et du quart des femmes se considèrent comme des bourreaux de travail³. Bien que la « travaillite » ait tendance à être plus fréquente dans le cadre d'emplois rémunérés, ce comportement n'est pas associé exclusivement au travail rétribué. En effet, sous ses formes extrêmes, nous l'observons également dans le cas de nombreuses activités non rémunérées.

Les enfants font une différence

La proportion de Canadiens vivant seuls (23 %) qui ont déclaré être des bourreaux de travail est semblable à celle des Canadiens mariés (y compris les unions de fait) mais qui n'ont pas d'enfants (25 %). Le taux de travaillite grimpe de manière importante dans le cas des personnes qui ont des enfants; ainsi, 35 % des répondants faisant partie d'une famille monoparentale et

34 % des répondants appartenant à une famille biparentale ayant des enfants de 5 à 14 ans se disent des bourreaux de travail. Évidemment, les enfants occasionnent une quantité considérable de travail non rémunéré, par exemple les soins aux enfants, la préparation des repas, le nettoyage, les courses et les nombreuses autres activités. En outre, la plupart des parents d'enfants d'âge scolaire font également partie de la population active et doivent donc s'acquitter de

2. B.E. Robinson, Ph. D, *Chained to the Desk: A Guidebook for Workaholics, their Partners and Children, and the Clinicians who Treat them*, New York, New York University Press, 1998, p. 2.

3. Aux États-Unis, le nombre de femmes qui se considèrent bourreau de travail est en hausse, les femmes accédant maintenant à des postes qui étaient traditionnellement réservés aux hommes. B.E. Robinson, *ibid*, p. 55.

responsabilités à long terme liées au travail et à la vie privée.

Les années comprises entre 25 et 55 ans sont les plus importantes de la vie professionnelle; la plupart des gens consacrent cette période de leur vie à leur carrière et à l'augmentation de leur capacité de revenu. Malgré cela, nous n'observons pas d'écarts importants entre le nombre de bourreaux de travail représentés dans les divers groupes d'âge. Il semble en effet que l'âge ne soit pas un facteur qui influe sur le taux de travaillite.

Les Canadiens dont le revenu est élevé sont plus susceptibles de se considérer des bourreaux de travail

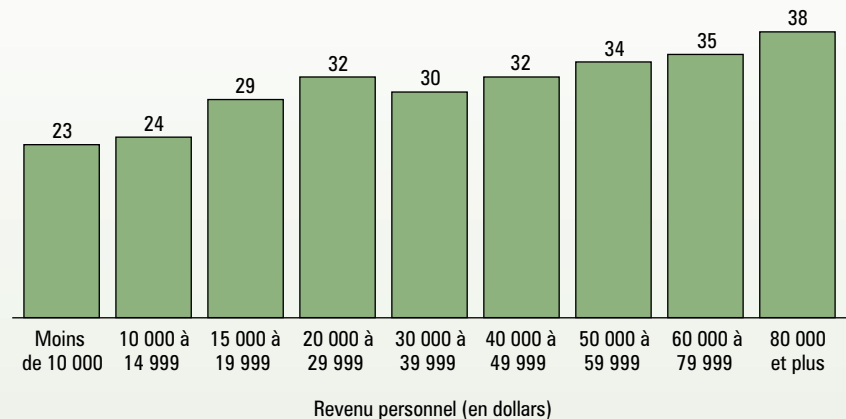
Les niveaux de revenu élevés et la travaillite semblent aller de pair. En 1998, 23 % des Canadiens dont le revenu personnel était inférieur à 10 000 \$ ont déclaré être des bourreaux de travail, comparativement à 36 % des personnes ayant un revenu de 60 000 \$ et plus. Comme les emplois à revenu élevé comportent souvent plus de responsabilités, il est possible que les personnes qui occupent de tels postes se sentent davantage obligées de travailler de longues heures et développent ainsi une tendance à devenir des bourreaux de travail. Il se peut aussi que les personnes qui sont prédisposées à avoir un tel comportement recherchent des carrières qui mènent à un revenu plus élevé.

Néanmoins, ceux-ci sont présents dans toutes les sphères de l'activité humaine. Aussi étonnant que cela puisse paraître, 22 % des Canadiens n'ayant aucun revenu se considéraient des bourreaux de travail. Toutefois, en y regardant de plus près, cela n'est pas aussi étonnant qu'à première vue. En effet, la plupart des Canadiens qui n'ont pas de revenu sont des personnes au foyer, des étudiants, des retraités, des personnes à la recherche d'un emploi et des personnes malades. Les personnes

TSC

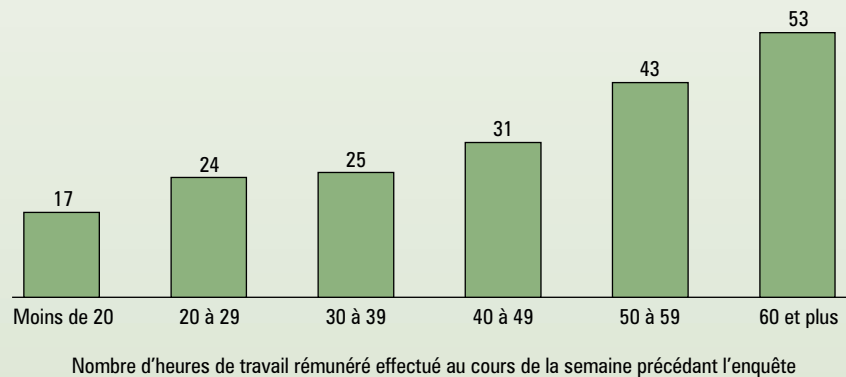
Il y a davantage de bourreaux de travail parmi les personnes dont le revenu est élevé...

% de personnes se disant des bourreaux de travail



... et parmi celles qui travaillent un grand nombre d'heures à un emploi rémunéré

% de personnes se disant des bourreaux de travail



Nota : Les pourcentages se rapportent aux personnes de 15 ans et plus qui ont déclaré être des bourreaux de travail.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

appartenant à ces divers groupes peuvent toutes avoir des raisons qui leur sont propres d'affirmer qu'elles sont des bourreaux de travail.

Ainsi, les personnes au foyer ont une multitude de tâches à accomplir, par exemple s'occuper des enfants, faire les courses, cuisiner, faire la planification domestique et l'entretien ménager, tandis que les étudiants font des travaux de recherche, font des expériences, prennent des notes et préparent des examens. Dans la recherche de la perfection, n'importe

laquelle de ces activités peut faire l'objet d'un dévouement extrême. Quant aux personnes retraitées, à celles qui cherchent un emploi et à celles qui sont malades, elles ont peut-être déclaré être des bourreaux de travail en faisant référence à leurs habitudes de travail passées ou à un trait général de leur personnalité qui influe sur leur style de vie, quelles que soient les circonstances.

N'importe qui peut devenir un bourreau de travail, quel que soit le contexte, mais les Canadiens qui

travaillent dans le domaine de la gestion (38 %), des métiers (36 %) et dans le secteur de la transformation, de la fabrication et des services publics (36%) étaient les plus susceptibles de se considérer atteints de travaillite. Les employés de bureau étaient les moins susceptibles d'avoir une telle opinion (27 %). Ces constatations indiquent que ce n'est pas toujours chez les cadres et les employés de bureau que se trouvent les bourreaux de travail.

Plus de la moitié des personnes qui travaillent plus de 60 heures par semaine se considèrent des bourreaux de travail

Bien que le fait de consacrer de longues heures au travail ne soit pas une raison suffisante pour qualifier quelqu'un de bourreau de travail⁴, plus le nombre d'heures de travail rémunéré était élevé, dans le cas des répondants de l'ESG, plus ceux-ci étaient susceptibles de se considérer comme des bourreaux de travail. Les personnes qui travaillaient 60 heures et plus par semaine à un emploi rémunéré ont déclaré être, dans une proportion de 53 %, des bourreaux de travail, comparativement à 43 % des personnes qui consacraient entre 50 et 59 heures à leur emploi, et à 31 % des personnes qui travaillaient entre 40 et 49 heures par semaine.

Même si les bourreaux de travail ont tendance à travailler un plus grand nombre d'heures que d'autres personnes, c'est un mythe de croire que ces gens travaillent sans cesse. La travaillite se manifeste sous de nombreux styles, modes et types de travail. Ainsi, certains accros travaillent continuellement, alors que d'autres passent par des hauts et des bas ou ont même tendance à tout remettre au lendemain⁵. D'autres encore sont obsédés par leur travail, où qu'ils soient — durant les réunions de famille, au théâtre, en vacances ou au gymnase. Bref, ils ne sont peut-être pas au bureau, mais ils travaillent tout de même.

Près de 6 bourreaux de travail sur 10 s'inquiètent du fait qu'ils ne consacrent que peu de temps à leur famille

L'inquiétude, un sentiment de culpabilité et l'anxiété ont tendance à être davantage présents chez les bourreaux de travail que chez d'autres personnes. Plus de la moitié (57 %) des personnes qui ont déclaré être des bourreaux de travail ont dit s'inquiéter du fait qu'ils passent trop peu de temps avec leurs proches et leurs amis, alors que seulement 35 % des personnes qui ne se considéraient pas comme des bourreaux de travail ont émis une telle opinion. De toute évidence, les bourreaux de travail sont conscients des perturbations que cause leur style de travail dans la vie des personnes autour d'eux. Toutefois, malgré cette prise de conscience, les bourreaux de travail éprouvent souvent des difficultés à remédier à la situation. Pour trouver un équilibre, il ne suffit pas de réduire les heures de travail. Dans le cas des bourreaux de travail ayant une personnalité obsessionnelle, en particulier, il faut faire une introspection approfondie, avoir une bonne compréhension de soi et porter attention aux aspects de leur vie qu'ils ont négligés⁶.

Les psychologues qui reçoivent ces personnes en consultation ainsi que les chercheurs qui étudient leur comportement font remarquer que ce sont souvent les proches des bourreaux de travail qui en font les frais. Selon

Diane Fassel, « les bourreaux de travail ne sont pas disponibles sur le plan émotionnel pour les êtres qui leur sont chers; ils sont souvent préoccupés et font des promesses qu'ils ne peuvent tenir⁷ ». Fréquemment, les enfants grandissent sans être en mesure de nouer une relation solide avec le parent bourreau de travail, alors que les conjoints ont le sentiment d'être abandonnés et de se sentir seuls. De nombreux psychologues sont d'avis que la travaillite constitue un facteur important dans la rupture des mariages⁸. En outre, parce que ce comportement est accepté et souvent même encouragé par la société, il arrive souvent que les proches des bourreaux de travail ne bénéficient que de très peu de soutien ou de compréhension de la part de parents et amis, qui ne voient qu'une personne travaillant fort pour subvenir aux besoins de sa famille.

Pour des raisons évidentes, le temps qui est consacré (ou qui n'est pas consacré) à d'autres sphères de la vie représente en outre une source d'inquiétude pour les bourreaux de travail. Ceux-ci sont presque deux fois plus susceptibles que les autres Canadiens d'être quelque peu ou très insatisfaits de la façon dont ils utilisent ce temps (26 % comparative-ment à 14 %). Lorsque le travail a priorité sur toute autre activité, il se peut qu'il ne reste tout simplement pas assez de temps ou d'énergie pour les autres intérêts ou activités.

4. Scott et autres ont identifié trois éléments des comportements des bourreaux de travail : le temps consacré volontairement à des activités professionnelles, le fait de penser au travail pendant que nous ne sommes pas au bureau et de travailler plus que ne l'exige l'employeur. K.S. Scott, K.S. Moore et M.P. Miceli, « An exploration of the meaning and consequences of workaholism », *Human Relations*, vol. 50, n° 3, 1997, p. 292.

5. B.E. Robinson, *op. cit.*, p. 55.

6. B.E. Robinson, *op. cit.*, p. 37.

7. D. Fassel, *Working Ourselves to Death: The High Cost of Workaholism and the Rewards of Recovery*, New York, Harper-Collins, 1990, p. 14 à 15.

8. B.E. Robinson, Ph. D, « The workaholic family: a clinical perspective », *The American Journal of Family Therapy*, vol. 26, 1998, p. 65 à 75.

Est-ce que vous...	Hommes		Femmes	
	Bourreaux de travail	Autres répondants	Bourreaux de travail	Autres répondants
	% de personnes qui ont répondu « oui »			
prévoyez ralentir votre rythme au cours de l'année prochaine?	33	21	36	23
réduisez le temps consacré au sommeil lorsque vous manquez de temps?	65	46	61	43
éprouvez un stress constant en essayant d'accomplir plus de tâches que ce que vous êtes en mesure de faire?	55	26	61	32
vous inquiétez de ne pas passer assez de temps avec vos proches et vos amis?	59	35	53	35
vous sentez prisonnier de la routine quotidienne?	49	33	58	36
avez l'impression de n'avoir tout simplement plus de temps pour vous amuser?	55	28	58	32
ressentez beaucoup de stress ¹ ?	24	13	38	20
vous décrivez comme une personne très heureuse?	34	42	39	42
êtes très satisfait à l'égard de votre vie en général?	30	40	31	37

1. Fait référence aux deux semaines précédant l'enquête.

Nota : Les pourcentages se rapportent aux personnes de 15 ans et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

Les bourreaux de travail sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les autres personnes à se sentir stressés

Outre les soucis liés au temps, nous observons également des écarts dignes de mention en ce qui a trait à d'autres aspects du bien-être émotionnel. Le stress, le sentiment d'inutilité et une vie dépourvue de plaisir semblent être davantage un problème chez les bourreaux de travail que chez les autres répondants. Ainsi, les bourreaux de travail (58 %) sont deux fois plus susceptibles que les autres Canadiens (29 %) de déclarer qu'ils se sentent constamment stressés en essayant d'accomplir plus de tâches qu'ils n'en sont capables. Plus de la moitié d'entre eux disent se sentir prisonniers de la routine quotidienne, comparativement à seulement un tiers des autres répondants. De plus, près de 6 personnes sur 10 se disant des bourreaux de travail ont déclaré qu'elles n'ont tout simplement plus le temps de s'amuser, alors que

cette proportion est de 3 personnes sur 10 chez les autres répondants.

Selon des chercheurs et des psychologues, les véritables bourreaux de travail sont rarement heureux. Bon nombre d'entre eux sont poussés par une certaine compulsion interne ou travaillent pour surmonter une faible estime de soi ou un sentiment d'inutilité. Certains bourreaux de travail diront qu'ils se sentent heureux lorsque leurs tâches ont été accomplies et, comme le travail n'est jamais terminé, le bonheur se trouve toujours dans le projet à réaliser⁹. Ceux dont la travaillite est causée par des difficultés financières peuvent ne présenter aucun des troubles précités, mais mener une vie qui est néanmoins trépidante et dépourvue d'équilibre, ce qui constitue souvent un obstacle au bonheur. Qui plus est, les données de l'ESG indiquent que les bourreaux de travail (36 %) sont nettement moins susceptibles que les autres répondants (42 %) de se déclarer très heureux.

La satisfaction face à la vie en général est un aspect étroitement lié au bonheur. Il ne faut donc pas s'étonner si les gens qui ne sont pas très heureux disent éprouver également peu de satisfaction dans la vie. Dans le cadre de l'ESG, à la question qui demandait aux répondants s'ils étaient très satisfaits de leur vie en général, 31 % des personnes se disant des bourreaux de travail ont répondu par l'affirmative, tandis que cette proportion était de 38 % dans le cas des autres répondants. Il n'est pas difficile de trouver la raison de cet écart : il est peu probable, en effet, que des gens dont l'identité a été annihilée, qui n'ont plus de temps et d'énergie et dont les pensées sont accaparées par le travail puissent éprouver un grand sentiment de satisfaction à l'égard de la vie.

9. D. Fassel, *op. cit.*, p. 16.

Les bourreaux de travail croient que leur santé est moins bonne que les autres répondants

Nous attribuons à la travaillite toute une série de problèmes de santé qui vont de l'épuisement à l'anxiété et à l'hypertension¹⁰. On estime que le fait de travailler plus que la durée normale de 35 à 40 heures par semaine nuit à la santé, que nous soyons un bourreau de travail ou non. Bien que l'Enquête nationale sur la santé de la population (menée par Statistique Canada en 1996-1997) ait associé un nombre d'heures de travail supérieur à la normale à un risque accru d'une prise de poids, de tabagisme ou de consommation d'alcool, des études effectuées au Japon ont associé de longues heures de travail à l'hypertension et aux maladies cardiovasculaires¹¹. Il n'est pas étonnant alors de constater qu'en 1998, les personnes se disant des bourreaux de travail (environ 36 %) étaient moins susceptibles de déclarer qu'elles étaient très satisfaites de leur état de santé que les autres répondants (40 %).

Les avis des chercheurs diffèrent également pour ce qui est du degré de satisfaction que tirent vraiment les bourreaux de travail de leur activité professionnelle. Si la plupart d'entre eux affirment que la travaillite est un penchant malsain qui n'a rien à voir avec le plaisir ou la satisfaction, d'autres sont d'avis que certains bourreaux de travail sont motivés par le plaisir du travail bien fait. Des données de l'ESG

indiquent que les bourreaux de travail tirent autant de satisfaction de leur carrière que les autres travailleurs. Ainsi, près de 4 bourreaux de travail sur 10, et la même proportion chez les autres travailleurs, déclarent être très satisfaits de leur emploi.

Les deux groupes présentent également la même probabilité de déclarer un degré de satisfaction élevé quant à leur situation financière : soit 18 % des bourreaux de travail comparativement à 19 % des autres répondants. Toutefois, à l'autre extrémité du spectre, 12 % des bourreaux de travail sont plus susceptibles d'être très insatisfaits de leur situation financière que 9 % des autres répondants.

Les données sur l'estime de soi viennent également contredire certains résultats de recherche selon lesquels les bourreaux de travail auraient une faible estime de soi comparativement aux autres personnes. Des données tirées de l'ESG ne montrent aucune différence entre les bourreaux de travail et les autres répondants : près de 4 personnes sur 10, dans les deux groupes, ont déclaré être très satisfaites de leur degré d'estime de soi.

Résumé

Plus du quart des adultes canadiens se considèrent comme des bourreaux de travail, alors que la proportion des hommes et des femmes présentant cette

caractéristique est presque la même. Certaines caractéristiques sociodémographiques semblent être liées à la travaillite, dont un niveau de revenu élevé, de longues heures de travail rémunéré et le fait d'avoir des enfants de 5 à 18 ans.

Les personnes qui se sont déclarées des bourreaux de travail sont plus inquiètes et moins susceptibles de se sentir heureuses ou satisfaites face à la vie que d'autres Canadiens. Elles disent se sentir stressées en permanence en essayant d'accomplir plus que ce qu'elles sont en mesure de faire et qu'elles se sentent prisonnières de la routine quotidienne; elles se plaignent aussi de ne jamais avoir de temps pour s'amuser. Ces personnes s'inquiètent également de ne pas passer assez de temps avec leurs proches et leurs amis et sont insatisfaites de la façon dont elles utilisent le temps qu'elles ne consacrent pas au travail. D'autre part, les bourreaux de travail sont tout aussi susceptibles que les autres adultes d'aimer leur emploi et d'être satisfaits de leur situation financière et de leur estime de soi.



Anna Kemeny est rédactrice principale de *Tendances sociales canadiennes*.

10. S. Haymon, « The relationship of work addiction and depression, anxiety, and anger in college males », (thèse de doctorat, Florida State University, 1992), *Dissertation Abstracts International*, vol. 53, 5401B, 1993; W. Oates, *Confessions of a Workaholic*, New York, World, 1971; J.T. Spence et A.S. Robins, « Workaholics: Definition, measurement, and preliminary results », *Journal of Personality Assessment*, vol. 58, 1992, p. 160 à 178.

11. Statistique Canada, « Les longues heures de travail et la santé », *Le Quotidien*, 16 novembre 1999, produit n° 11-001-XPX au catalogue.

Vous servez-vous de la publication *Tendances sociales canadiennes* pour vos affaires?

Depuis combien de temps la lisez-vous?

Prière d'envoyer vos commentaires à :

Rédactrice en chef
Tendances sociales canadiennes
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387
Courriel : cstsc@statcan.ca

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Le contact familial entre les adultes et leurs parents

par **Barbara Townsend-Batten**

***E**n bordure d'une route rurale, le fanion rouge d'une boîte aux lettres est levé pour signaler qu'une lettre du fils y a été déposée. Le téléphone sonne — la fille qui habite « au loin » appelle pour donner les nouvelles de la semaine au sujet des petits-enfants. Le bruit d'une voiture qui s'approche dans l'entrée du garage indique à maman et à papa que les enfants arrivent pour le souper du dimanche. Voilà autant d'exemples de la façon dont les adultes et leurs parents entretiennent de bonnes relations familiales.*

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article est fondé sur des données tirées de l'Enquête sociale générale sur la famille de 1995. Dans le cadre de cette enquête, on a interviewé plus de 10 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant au sein de ménages privés dans les 10 provinces. L'échantillon de la population qui a fait l'objet de l'étude pour le présent article se compose d'adultes de 25 à 54 ans qui ont fourni des renseignements sur la fréquence des contacts qu'ils ont avec leur mère (environ 4 900 répondants) et avec leur père (environ 3 700 répondants) vivant dans un ménage autre que le leur. On a choisi ce groupe d'âge parce que d'une part, les adultes plus jeunes vivent souvent encore chez leurs parents ou peuvent avoir quitté le foyer familial temporairement pour poursuivre leurs études et que d'autre part, un grand nombre d'adultes de 55 ans et plus n'ont plus de parents (et dans le cas de ceux qui en ont encore, on peut s'attendre à ce que les questions soient différentes de celles des adultes plus jeunes). Comme l'enquête a été menée avant l'utilisation accrue du courrier électronique et d'autres services de messagerie par Internet, il semble possible de croire que les pourcentages de contacts fréquents pourraient maintenant être plus élevés.

Contact : Au cours des 12 derniers mois, l'enfant adulte a rendu visite, écrit ou téléphoné à l'un de ses parents vivant dans un ménage autre que le sien (ménage privé ou établissement). L'enquête ne permet pas de déterminer quelle est la personne ayant établi le contact. Par *contacts fréquents*, on entend des contacts qui ont lieu au moins une fois par semaine, y compris des contacts quotidiens.

Mère : La mère biologique ou le substitut de la mère, selon la définition fournie par le répondant.

Père : Le père biologique ou le substitut du père, selon la définition fournie par le répondant.

Prendre des nouvelles des proches et des événements qui les concernent peut devenir plus difficile une fois que les enfants ont grandi, quitté le foyer familial et fondé leur propre foyer. Plus la distance géographique s'élargit entre les membres d'une famille, plus le nombre de rencontres tend à diminuer. En effet, quand de grandes distances séparent les membres d'une famille, les visites requièrent plus de temps, sont plus coûteuses et nécessitent une plus grande motivation¹. Même si la distance géographique entre les membres d'une famille peut causer des difficultés lorsque des parents vieillissants nécessitent des soins physiques, le téléphone et le courrier sont toujours à leur disposition, et la plupart des adultes gardent le contact avec leurs parents, quels que soient les besoins physiques de ces derniers et la distance qui les sépare. Toutefois, la fréquence des

contacts entre des enfants adultes et leurs parents dépend souvent de bien d'autres facteurs qui n'ont rien à voir avec la distance géographique.

À l'aide de données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la famille de 1995, le présent article examine les facteurs qui favorisent les contacts fréquents entre les enfants adultes et leurs parents. Par « contacts fréquents », on entend le fait de se téléphoner, de s'écrire ou de se rendre visite au moins une fois par semaine. La population qui a fait l'objet de l'étude se compose de Canadiens de 25 à 54 ans ayant au moins un parent qui vit dans un ménage autre que le leur.

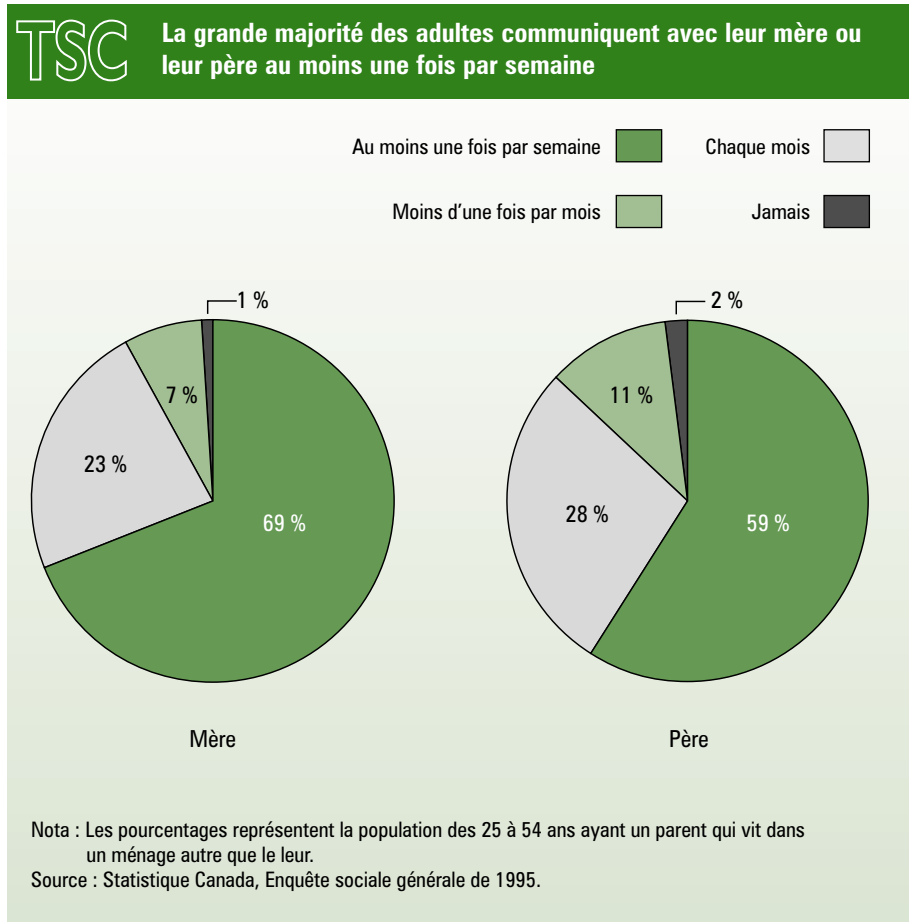
Les femmes gardent un contact plus étroit avec leurs parents

Les adultes maintiennent un contact étroit avec leurs proches. Presque 7 adultes sur 10 de 25 à 54 ans téléphonent, écrivent ou rendent visite à

leur mère au moins une fois par semaine; près de 6 adultes sur 10 communiquent aussi souvent avec leur père. Peu d'adultes ont moins d'un contact par mois ou aucun contact avec leurs parents (8 % dans le cas de la mère et 13 % dans le cas du père).

Les filles sont plus susceptibles que les fils d'être souvent en contact avec leur mère, soit au moins une fois par semaine (74 % comparative-ment à 64 %). Cela n'est pas étonnant puisque le rôle des femmes au sein de la famille a toujours été celui de principale fournisseuse de soins et de « personne-ressource » qui préserve les liens entre les membres de la famille². En effet, ce sont surtout les femmes qui se sentent plus « responsables » de maintenir la communication entre les membres de la famille. Ce sens de la famille est commun aux deux générations, car tant les fils que les filles communiquent plus souvent avec la mère qu'avec le père. (En raison du pourcentage plus élevé de contacts fréquents avec la mère, qui est constant dans toutes les variables, nous faisons référence, dans le reste du présent article, uniquement à des données ayant trait aux mères, sauf indication contraire. Les données sur les pères figurent dans les tableaux et le graphique.)

Étant donné que les familles ayant de jeunes enfants requièrent souvent de l'aide, du soutien ou de l'assistance



1. Pour obtenir plus de renseignements, voir S. McDaniel, « Emotional support and family contacts of older Canadians », *Aging and Society: A Canadian Reader*, Scarborough, Nelson Canada, 1995, p. 326 à 331.
2. Une personne-ressource pour la parenté (« kin keeper ») est une personne faisant partie de la famille élargie qui se charge de donner des conseils personnels et du soutien psychologique à d'autres membres de la famille. Pour obtenir plus de renseignements, voir C.J. Rosenthal, « The comforter », *Aging and Society: A Canadian Reader*, Scarborough, Nelson Canada, 1995, p. 342 à 351.

	Contact fréquent	
	Mère	Père
	%	
Deux sexes	69	59
Filles	74	61
Fils	64	57
Âge de l'adulte		
25 à 39 ans	71	62
40 à 54 ans	66	51
Enfants vivant dans le ménage de l'adulte		
Un et plus	70	59
Aucun	67	59
Appartenance religieuse		
Appartenance religieuse	71	60
Aucune religion	61	53
Participation à des services religieux au cours des 12 derniers mois		
A assisté au moins quelques fois	73	63
N'a pas assisté	67	56
Croient être un meilleur parent que ne l'a été leur père ou leur mère		
D'accord	69	48
En désaccord	81	65
Situation domestique actuelle des parents		
Vivant avec leur mère ou leur père	71	65
Vivant avec un(e) autre partenaire	61	40
Vivant seul ou seule	71	48
Nombre de fois que l'adulte a déménagé au cours des 10 dernières années		
Jamais ou une fois	73	65
Deux fois et plus	66	56
Équilibre entre la vie professionnelle, la vie au foyer et la vie familiale		
Satisfait(e)	70	61
Insatisfait(e)	66	53

Nota : Les pourcentages représentent la population des 25 à 54 ans ayant un parent qui vit dans un ménage autre que le leur.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

pour la garde d'enfants au cours des premières années, il est étonnant de constater que la présence d'enfants n'a pas d'effet sur la fréquence des communications des adultes avec leur mère. L'état matrimonial n'a pas d'effet non plus. En revanche, l'âge des adultes influe sur cette fréquence; ainsi, les adultes de 25 à 39 ans communiquent plus souvent avec leur mère que les adultes de 40 à 54 ans.

Pour de nombreuses familles canadiennes, l'appartenance religieuse joue un rôle important dans le maintien des relations familiales entre les générations. Ainsi, 71 % des adultes ayant déclaré une appartenance religieuse étaient fréquemment en contact avec leur mère, comparativement à 61 % de ceux ayant affirmé ne pratiquer aucune religion. En outre, les adultes qui assistaient à des services religieux plusieurs fois par année étaient proportionnellement plus nombreux à communiquer avec leur mère que ceux qui n'assistaient à aucune cérémonie religieuse (73 % contre 67 %). Cette constatation reflète les résultats d'une étude antérieure démontrant que les personnes assistant régulièrement à des services religieux accordent une plus grande importance à la famille que d'autres adultes³.

Dans le cadre de l'ESG, on a également posé la question suivante aux répondants : « Croyez-vous être un meilleur parent que ne l'a été votre père ou votre mère? ». Les filles qui ont répondu par la négative à cette question entraînent plus souvent en rapport avec leur mère que les filles qui ont répondu par l'affirmative; on remarque le même phénomène dans le cas des fils et des communications avec leur père. Le fait de croire que son père ou sa mère a fait du « bon

3. W. Clark, « Pratique religieuse, mariage et famille », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1998, p. 2 à 7.

travail » comme parent pourrait indiquer l'existence d'une bonne relation entre les générations, ce qui favorise les contacts fréquents.

En revanche...

Alors que certains facteurs favorisent les contacts fréquents avec un parent, par ailleurs, d'autres facteurs ont plutôt un effet négatif. Ainsi, il semble que les adultes de 25 à 54 ans communiquent moins souvent avec un parent qui vit avec un conjoint ou une conjointe autre que leur père ou leur mère. Cette constatation pourrait révéler une difficulté à accepter le nouveau ou la nouvelle partenaire du parent, ou une difficulté du nouveau ou de la nouvelle partenaire à accepter les enfants du conjoint ou de la conjointe. Il est intéressant de constater que le pourcentage de contacts fréquents avec la mère était élevé (71 %), et ce, tant lorsque la mère vivait seule que lorsqu'elle vivait avec le père des enfants. En revanche, le pourcentage de contacts fréquents avec le père était considérablement plus bas si celui-ci vivait seul (48 % contre 65 % s'il vivait avec la mère des enfants). Les communications hebdomadaires avec le père étaient encore plus rares lorsque le père vivait avec une nouvelle partenaire (40 %)⁴.

La mobilité de la société canadienne pourrait être un facteur qui contribue au relâchement des liens familiaux. Sans aucun doute, les adultes de 25 à 54 ans ayant déménagé plus d'une fois au cours des 10 dernières années déclaraient avoir eu des contacts moins fréquents avec leur mère que les répondants n'ayant déménagé qu'une seule fois (ou pas du tout). Cette tendance est encore plus marquée quand il s'agit des contacts avec le père. Il est possible que les enfants adultes se créent un nouveau « réseau de proches » de substitution composé de voisins et d'amis, au nouveau lieu de résidence, et qu'ils deviennent ainsi moins



Les personnes ayant déclaré avoir eu une enfance très heureuse communiquent plus souvent avec leurs parents

	Contact fréquent	
	Mère	Père
	%	
Enfance très heureuse		
D'accord	72	63
En désaccord	54	31
Liens affectifs étroits avec les parents (avant l'âge de 15 ans)		
D'accord	72	65
En désaccord	56	46
Lieu de naissance		
Canada	74	63
Autre pays	50	42
Première langue parlée		
Français	74	60
Anglais	70	61
Autre	55	49
Nota : Les pourcentages représentent la population des 25 à 54 ans ayant un parent qui vit dans un ménage autre que le leur.		
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.		

dépendants des parents pour converser ou obtenir un soutien au jour le jour⁵.

Un autre facteur qui tend à réduire la fréquence des contacts est la difficulté à répondre aux différentes exigences de la vie moderne. Les adultes de 25 à 54 ans qui se disaient insatisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle, leur vie au foyer

et leur vie familiale communiquaient moins souvent avec leur mère que les répondants qui étaient satisfaits de cet équilibre (66 % contre 70 %). Il se peut que de lourdes responsabilités immédiates grugent tout le temps dont on dispose, de sorte qu'il n'en reste plus pour communiquer régulièrement par téléphone ou faire des visites hebdomadaires.

4. Les recherches portant sur les relations parent et enfant-adulte indiquent qu'un divorce des parents survenant à un moment tardif dans la vie d'un enfant a une incidence négative sur plusieurs aspects, dont le contact avec les parents; un divorce survenant alors que les enfants sont encore jeunes a les effets les plus négatifs sur les liens père-fils. I.A. Connidis, « Anticiper la transformation des liens familiaux et du vieillissement : implications des tendances démographiques », *Succession de cohortes et conséquences du vieillissement de la population*, produit n° 89-569-XCB au catalogue de Statistique Canada, 1999.

5. Pour obtenir plus de renseignements, voir L.I. Pearlin, « Discontinuities in the study of aging », *Aging and Life Course Transitions: An Interdisciplinary Perspective*, publié sous la direction de T.K. Hareven et de K.J. Adams, 1982, p. 55 à 74.

Une bonne relation durant l'enfance se perpétue dans la vie adulte

Les liens affectifs qui se créent entre l'enfant et le parent sont souvent au cœur des relations futures entre les générations adultes d'une même famille⁶. Les Canadiens de 25 à 54 ans ayant déclaré avoir eu une enfance très heureuse étaient plus susceptibles de communiquer souvent avec leur mère que ceux n'ayant pas eu une enfance heureuse (72 % comparativement à 54 %). De même, des liens affectifs étroits avec la mère au cours de l'enfance et au début de l'adolescence étaient associés à des contacts nettement plus fréquents (72 % contre 56 %).

Deux autres aspects de l'expérience vécue durant l'enfance semblent avoir une répercussion sur la fréquence des contacts entre les enfants et leurs parents. Les adultes nés à l'extérieur du Canada ont des contacts moins fréquents, tout comme ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Cette constatation reflète probablement le fait que les parents de certains de ces adultes vivent peut-être à l'étranger, contribuant à rendre ainsi les communications hebdomadaires coûteuses ou difficiles.

Résumé

Le contact que nous entretenons avec nos parents une fois que nous sommes adultes contribue à notre sentiment de bien-être, d'inclusivité, d'appartenance, de confiance en soi et de sécurité⁷. Bien qu'il n'existe pas de familles parfaites ni de modèles infaillibles reflétant les contacts entre les générations, la plupart des adultes canadiens s'entretiennent avec leurs parents au moins une fois par semaine. En général, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de téléphoner, d'écrire ou de rendre visite à un parent. Les adultes ayant une appartenance religieuse ont tendance à communiquer davantage avec

leurs parents que ceux ne pratiquant aucune religion; de même, les personnes qui assistent à des services religieux déclarent plus souvent avoir des contacts hebdomadaires réguliers que les personnes qui n'assistent pas à de telles cérémonies. Il n'est peut-être pas étonnant que des contacts fréquents soient également déclarés plus souvent par des adultes qui estiment que leur enfance a été très heureuse et qu'ils ont bénéficié de liens affectifs solides avec leurs parents.

6. Pour obtenir plus de renseignements, voir M.V. Long et P. Martin, « Personality, relationship closeness, and loneliness of oldest old adults and their children », *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, 55, mars 2000, p. 311 à 319.
7. J.W. Rowe, M.D. et R.L. Kahn, Ph.D., *Successful Aging*, New York, Dell Publishing, 1998.



Barbara Townsend-Batten est agente sujet-matière à la Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales de Statistique Canada.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS :

1 800 263-1136

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES HUIT CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONNAUX :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
Montréal (Qc) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
Télécopieur : (780) 495-5318

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

**Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6**

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

L'évolution des habitudes de dépenses consacrées aux loisirs des familles canadiennes

par Frances Kremarik

L'année dernière, en magasinant pour trouver un cadeau de Noël à votre fils de 10 ans, vous êtes-vous arrêté au rayon des articles de sport pensant acheter un gant de baseball ou un ballon de basket, ou avez-vous fait un détour jusqu'au rayon de l'électronique pour choisir un jeu vidéo ou un lecteur de disques numériques? Peut-être pensiez-vous aller à un match de hockey avec votre fils parce que sa sœur avait reçu pour sa fête des billets pour assister au spectacle du nouveau groupe de garçons dans le vent? Ou peut-être vous demandiez-vous si vous pouviez vous permettre cette dépense, puisque vous aviez déjà promis à vos proches de les emmener en vacances dans les Caraïbes durant la semaine de relâche en mars?

Le présent article traite des choix des Canadiens au chapitre des dépenses consacrées aux loisirs à l'aide de données tirées de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1982 et de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1999. L'analyse porte d'abord sur le ménage et ensuite examine les différences entre les divers types de ménage. De plus, l'étude propose de déterminer si la hausse des dépenses moyennes observée au cours des 20 dernières années résulte principalement d'une augmentation des sommes dépensées par les ménages ou d'une augmentation du pourcentage des dépenses des ménages.

Nous dépensons beaucoup plus

Deux récessions ont marqué considérablement les 20 dernières années du XX^e siècle. À la fin de cette période, le revenu moyen des ménages canadiens, après impôt, n'était que d'environ 4 % supérieur à ce qu'il était au début des années 1980, passant de 41 000 \$ en 1982 à 42 500 \$ en 1999¹. La hausse des revenus n'a pas suivi l'augmentation des dépenses. En effet, les dépenses moyennes des ménages relativement à toutes les catégories (à l'exclusion de l'impôt sur le revenu) ont augmenté de 10 %, tandis que les dépenses consacrées aux loisirs ont fait un bond de près de 40 %².

Bien que les dépenses aient augmenté dans toutes les catégories de loisirs, toutes les composantes n'ont pas progressé au même rythme. Les frais d'utilisation des installations de loisirs et le coût du matériel d'athlétisme n'ont augmenté que de 8 %, mais la plupart des autres catégories ont enregistré des hausses nettement supérieures, la plus marquée étant de 253 %.

Cette augmentation de la moyenne cumulative des dépenses masque des variations plus complexes et plus subtiles des dépenses consacrées aux loisirs. Nous n'ignorons pas que les produits et les services qui nous sont proposés pour agrémenter nos temps libres se sont transformés considérablement au cours des 20 dernières années. En fait, il y a 20 ans, certains produits et services venaient à peine de sortir sur le marché, tandis que la qualité et la fiabilité de certains produits et services ont été beaucoup améliorées au cours de cette période. En outre, la définition de la

1. Tous les montants ont été rajustés en dollars de 1999, d'après l'Indice des prix à la consommation.
2. De 1980 à 1989, le crédit à la consommation a augmenté de 9 %, alors qu'il a encore augmenté de 22 % de 1990 à 1999. C. Williams, « Cent ans de revenus et dépenses », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2000, p. 8 à 13.

Le présent article est fondé sur des données tirées de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de 1982 et de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) de 1999, qui a remplacé l'EDF en 1998. L'EDF de 1982 comportait un échantillon de près de 11 000 ménages, et l'EDM de 1999, un échantillon de plus de 16 600 ménages¹. Dans le cadre de ces enquêtes, on a interviewé les répondants au sujet du revenu et des dépenses de leur ménage, y compris les dépenses consacrées aux loisirs. Tous les montants ont été rajustés pour tenir compte de l'inflation et sont indiqués en dollars de 1999. Les hausses et les baisses en pourcentage ont été calculées en dollars de 1999.

La moyenne cumulative des dépenses : Ces dépenses ont trait à l'ensemble des ménages, qu'ils aient ou non déclaré des dépenses dans la catégorie visée.

Dépenses consacrées aux loisirs : La liste qui suit indique des catégories de dépenses consacrées aux loisirs auxquelles on fait référence dans le présent article. Les articles énumérés dans chaque catégorie ne constituent pas nécessairement une liste exhaustive.

Droits d'entrée : cinémas, événements sportifs, spectacles sur scène.

Frais d'utilisation d'installations de loisirs : utilisation individuelle et frais de saison pour l'utilisation d'installations sportives et de loisirs. Comprend également les frais d'inscription à des camps pour enfants.

Matériel de loisirs au foyer : matériel de terrain de jeu, jouets, jeux de table, jeux vidéo et électroniques, ordinateurs et autres produits informatiques,

matériel et accessoires photographiques et instruments musicaux.

Ordinateurs : cette sous-catégorie de la catégorie du matériel de loisirs au foyer comprend les jeux vidéo et électroniques, ainsi que les ordinateurs et les autres produits informatiques.

Matériel d'athlétisme : matériel de sport et d'athlétisme tels que les patins à glace et les bâtons de golf; cette catégorie ne comprend pas les vêtements d'athlétisme.

Véhicules de plaisance et matériel de camping : équipement de pique-nique, bicyclettes, motoneiges, bateaux de plaisance, caravanes et coûts connexes liés à l'utilisation du matériel.

Matériel de divertissement au foyer : radios, lecteurs de CD, cassettes, téléviseurs, caméscopes, location de cassettes vidéo et antennes paraboliques.

Télédistribution : comprend les services de télédistribution et de télévision par satellite.

Voyages à forfait : voyages tout compris.

Autres : articles de loisirs non spécifiés. Veuillez noter que même si les dépenses relatives à cette catégorie sont comprises dans les dépenses moyennes totales consacrées aux loisirs, aucune analyse n'a été effectuée en ce qui a trait à cette catégorie en particulier.

1. Les données relatives aux enquêtes menées au cours de la période étudiée (1986, 1992 et 1996) confirment les tendances observées dans la présente étude, mais elles ne sont pas analysées dans cet article.

notion de loisirs s'est également élargie durant cette période³.

Notre façon de dépenser pour des biens et services récréatifs a évolué parce que d'une part, nous dépensons plus ou moins selon le cas, et que, d'autre part, nous sommes plus ou moins nombreux à acheter tel ou tel produit ou service. En déterminant quelle est l'incidence de chaque facteur sur la moyenne cumulative des dépenses, nous obtenons un tableau plus fidèle de la manière dont nos habitudes de dépenses changent.

3. Des services de divertissement tels que des spectacles sur scène et le monde des vidéos et des produits offerts au petit écran prennent de plus en plus de place sur le marché. Les spectacles et les parcs thématiques sont conçus pour permettre aux gens de vivre une « expérience ». Plutôt que de se divertir, nombre de gens s'attendent maintenant à ce que les centres d'amusement et les destinations touristiques les divertissent. Des lieux comme les parcs Disney offrent aux touristes une expérience inoubliable, mais des endroits comme le West Edmonton Mall et le Mall of America sont également considérés comme des centres d'amusement. Bien que leur principale raison d'être soit le commerce de détail, ces endroits offrent également toute une variété d'expériences allant des parcs thématiques aux anneaux de glace et aux des terrains de golf, et comme concepts, ils ne sont pas différents d'un lieu de villégiature. L. Earl, « Les services de divertissement : un marché de consommation en croissance », *L'observateur économique canadien*, produit n° 11-010-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 12, n° 6, juin 1999, p. 3.1 à 3.13; R.W. Butler, « West Edmonton Mall as a tourist attraction », *Le Géographe canadien*, vol. 35, n° 3, 1991, p. 287 à 295; C. Rojek, « Disney culture », *Leisure Studies*, vol. 12, 1993, p. 121 à 135; E.L. Jackson, « Shopping and leisure: Implications of West Edmonton Mall for leisure and for leisure research », *Le Géographe canadien*, vol. 35, n° 3, 1991, p. 280 à 287.

	Moyenne des sommes que les ménages canadiens ont dépensées		% de variation des dépenses	Analyse de répartition					
	\$			Composantes de la variation des dépenses (%)					
	1982	1999		(a)	=	(b)	+	(c)	+
Total des dépenses consacrées aux loisirs ¹	2 134	2 962	39		36		2		1
Droits d'entrée	155	228	47		43		3		1
Frais d'utilisation d'installations de loisirs	221	238	8		45		-26		-11
Matériel de loisirs au foyer	421	727	73		63		6		4
Matériel de loisirs au foyer (à l'exclusion des ordinateurs)	362	361	0		-3		3		0
Ordinateurs	59	366	515		55		296		164
Matériel d'athlétisme	124	134	8		34		-19		-6
Véhicules de plaisance, matériel de camping	471	516	10		11		-1		0
Matériel de divertissement au foyer	422	503	19		5		13		1
Télédistribution	94	333	253		134		51		68
Voyages à forfait	197	256	30		2		27		1

1. La somme attribuable aux catégories susmentionnées ne correspond pas au total en raison de l'exclusion de la catégorie « autres ».

Nota : Toutes les valeurs sont indiquées en dollars constants de 1999.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles de 1982 et Enquête sur les dépenses des ménages de 1999.

À première vue, on pourrait croire que les dépenses moyennes ont augmenté parce que nous achetons des biens et services qui n'existaient tout simplement pas en 1982. Par exemple, les lecteurs de CD et les téléphones cellulaires n'étaient pas sur le marché à l'époque; des articles comme les magnétoscopes et les ordinateurs personnels venaient à peine de faire leur apparition. Lorsque des produits arrivent sur le marché, leur prix est souvent élevé. Puis, avec le temps, parfois seulement après un an ou moins, le prix diminue à tel point qu'un plus grand nombre de consommateurs sont en mesure d'acheter le produit en question, ce qui a pour effet de forcer la pénétration du marché et de faire baisser le prix encore davantage, les fabricants bénéficiant d'économies d'échelle et produisant ainsi un plus grand nombre d'unités à un coût moindre.

De nombreux produits électroniques sont devenus plus abordables au cours des années 1980 et 1990 pour les raisons précitées. De 1985 à 1999, les indices des prix du matériel audio-vidéo ont chuté de 21 % et 33 % respectivement. Toutefois, bien que les prix soient moins élevés, la moyenne cumulative des dépenses des ménages pour ces articles a augmenté. Cet exemple nous indique que la moyenne cumulative ne permet pas de découvrir ce qui est à l'origine des augmentations des dépenses pour les loisirs observées ces dernières années.

Pour déterminer quels sont les facteurs de ces hausses, nous avons examiné, à l'aide d'un cadre d'analyse de répartition, la variation des dépenses au fil du temps. Cette méthode permet de préciser si la variation est attribuable à une hausse des dépenses des ménages ou à une augmentation du pourcentage

de ménages qui achètent les biens. Par exemple, les dépenses moyennes des ménages pour du matériel de divertissement au foyer ont augmenté de 19 % entre 1982 et 1999, même si les prix réels ont chuté. Or, la hausse des dépenses explique seulement le quart de cette croissance, les deux tiers étant imputables au plus grand nombre de ménages ayant acheté ces articles en 1999 par rapport à 1982.

D'autre part, l'augmentation importante des sommes allouées à l'achat de ces articles pourrait expliquer la hausse des dépenses consacrées à d'autres articles de loisirs. Les dépenses moyennes des ménages pour la télédistribution ont augmenté de 253 % entre 1982 et 1999. Un peu plus de la moitié (53 %) de cette hausse est attribuable à un niveau accru de dépenses, même si l'augmentation marquée du nombre de ménages canadiens payant des

		Sommes moyennes dépensées par tous les ménages canadiens				
		\$		% de variation des dépenses	% de ménages déclarants	
		1982	1999		1982	1999
Total des dépenses consacrées aux loisirs						
	Ménages biparentaux	2 718	4 089	50	100	100
	Ménages monoparentaux	1 433	2 243	57	97	99
	Deux adultes	2 148	2 921	36	95	99
	Personne seule	1 238	1 442	17	88	93
Droits d'entrée						
	Ménages biparentaux	182	315	73	84	89
	Ménages monoparentaux	126	189	50	74	80
	Deux adultes	129	196	52	62	67
	Personne seule	124	121	-2	59	56
Frais d'utilisation d'installations de loisirs						
	Ménages biparentaux	292	353	21	77	63
	Ménages monoparentaux	160	189	18	64	51
	Deux adultes	202	224	11	56	39
	Personne seule	108	93	-14	45	29
Matériel de loisirs au foyer						
	Ménages biparentaux	619	1 110	79	93	96
	Ménages monoparentaux	281	599	113	80	88
	Deux adultes	335	587	75	75	84
	Personne seule	177	276	56	53	60
Matériel de loisirs au foyer (à l'exclusion des ordinateurs)						
	Ménages biparentaux	516	556	8	93	94
	Ménages monoparentaux	245	296	21	79	84
	Deux adultes	308	311	1	75	82
	Personne seule	159	132	-17	53	57
Ordinateurs						
	Ménages biparentaux	104	554	433	20	67
	Ménages monoparentaux	35	303	761	11	44
	Deux adultes	27	276	921	4	34
	Personne seule	19	144	674	3	19
Matériel d'athlétisme						
	Ménages biparentaux	185	230	24	60	52
	Ménages monoparentaux	78	77	-2	37	32
	Deux adultes	97	102	5	35	28
	Personne seule	98	54	-45	21	17
Véhicules de plaisance, matériel de camping						
	Ménages biparentaux	594	716	21	64	62
	Ménages monoparentaux	189	249	32	36	41
	Deux adultes	640	658	3	38	42
	Personne seule	236	212	-10	19	21
Matériel de divertissement au foyer						
	Ménages biparentaux	521	684	31	84	95
	Ménages monoparentaux	287	481	68	70	90
	Deux adultes	383	389	2	65	77
	Personne seule	280	276	-1	55	61
Télédistribution						
	Ménages biparentaux	108	374	245	54	80
	Ménages monoparentaux	99	322	224	53	73
	Deux adultes	90	341	278	47	76
	Personne seule	65	251	288	38	62
Voyages à forfait						
	Ménages biparentaux	185	267	44	7	11
	Ménages monoparentaux	180	115	-36	9	7
	Deux adultes	254	407	60	9	14
	Personne seule	172	152	-12	10	9

Nota : Toutes les valeurs sont indiquées en dollars constants de 1999.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles de 1982 et Enquête sur les dépenses des ménages de 1999.

frais pour ce service constituait également un facteur important de cette hausse, les réseaux de télédistribution ayant été élargis à de petites régions urbaines et à des zones rurales. Évidemment, si les ménages ont dépensé davantage et qu'ils ont été plus nombreux à acheter des services de télédistribution, c'est en partie parce que le choix des canaux offerts à la fin des années 1980 s'est amélioré de façon spectaculaire.

Les dépenses consacrées à l'achat d'ordinateurs reflètent à la fois une plus forte demande et une amélioration de la qualité des produits. Entre 1982 et 1999, la moyenne cumulative des dépenses consacrées à l'achat d'ordinateurs a augmenté de 515 %, passant de 59 \$ à 366 \$. Toutefois, 58 % de cette hausse est attribuable au nombre croissant de ménages achetant ces produits, alors que seulement 11 % est attribuable à une augmentation des sommes dépensées par les ménages (32 % de la hausse s'explique par l'interaction de ces deux facteurs). En 1999, l'ordinateur était un article qu'on retrouvait dans bon nombre de ménages canadiens. On peut maintenant l'utiliser beaucoup plus facilement, cet outil étant devenu plus puissant et plus polyvalent, c'est-à-dire amélioré. En outre, son prix a diminué de manière substantielle (l'indice des prix des ordinateurs a chuté de 55 % en 1999, par rapport à 1995, année où l'on a créé cet indice).

L'exemple du matériel d'athlétisme illustre un autre type de résultat. Dans ce cas, les dépenses cumulatives des ménages ont peu augmenté, passant de 124 \$ en 1982 à 134 \$ en 1999. Cette quasi-stagnation est attribuable à une diminution du nombre de ménages ayant acheté du matériel d'athlétisme. Toutefois, ces ménages ont dépensé davantage pour leurs achats.

Les enfants jouent un rôle dans les dépenses consacrées aux loisirs

Comme nous le savons tous, les ménages choisissent les dépenses qu'ils

comptent faire selon leurs besoins particuliers. Au cours des deux dernières décennies, les dépenses consacrées aux loisirs par les ménages ayant des enfants ont augmenté plus rapidement que les dépenses des ménages sans enfants. Les ménages biparentaux ont vu leurs dépenses pour les loisirs augmenter de 50 %, alors que l'augmentation était de 57 % pour les ménages monoparentaux. Les dépenses des couples sans enfants ont augmenté de 36 %, tandis que les ménages d'une personne ont vu leurs dépenses augmenter de 17 %.

Les achats de services de télédistribution représentent la hausse individuelle la plus importante que l'on ait observée dans les dépenses consacrées aux loisirs, tous types de ménages confondus. La catégorie du matériel de loisirs au foyer a également fait l'objet de hausses importantes dans tous les types de ménage, principalement parce que cette catégorie comprend les ordinateurs et les autres produits informatiques.

Toutefois, les achats d'ordinateurs et de produits informatiques ont augmenté le plus chez les ménages ayant des enfants. Soixante-sept pour cent des ménages biparentaux et 44 % des ménages monoparentaux ont acheté un ordinateur ou des produits informatiques en 1999, comparativement à 34 % des couples sans enfants et à 19 % des ménages d'une personne. La présence d'ordinateurs dans les écoles et dans les bibliothèques, ainsi que l'utilisation croissante de ces appareils comme outil d'enseignement, ont fait en sorte que de nombreux parents estiment que de posséder un ordinateur n'est plus un luxe, mais constitue un outil nécessaire à la réussite scolaire de leurs enfants⁴.

Cependant, même lorsqu'on exclut les ordinateurs, les dépenses consacrées au matériel de loisir au foyer ont augmenté considérablement dans le cas de ménages ayant des enfants. En effet, près du quart de la hausse des dépenses enregistrées chez les ménages biparentaux et près du tiers

dans le cas des ménages monoparentaux étaient attribuables à un nombre proportionnellement plus grand de ménages qui ont acheté ce type de matériel. Toutefois, la majeure partie de cette augmentation résulte du fait que les ménages ont dépensé davantage pour l'achat d'articles de loisir.

Les droits d'entrée représentent un autre élément important de la hausse des dépenses consacrées aux loisirs par les familles ayant des enfants. Dans cette catégorie de dépenses, la progression est surtout attribuable au fait que les dépenses des ménages étaient plus élevées plutôt qu'à une augmentation du nombre de ménages qui ont effectué des achats. Dans le cas des ménages ayant des enfants, entre 75 % et 87 % de la variation observée dans les dépenses consacrées aux droits d'entrée s'explique par une hausse des montants dépensés.

Par rapport à 1982, les ménages ayant des enfants ont dépensé davantage en 1999 pour du matériel de divertissement au foyer. En effet, les ménages biparentaux ont dépensé 31 % de plus, alors que la hausse a été de 68 % chez les ménages monoparentaux. Près de la moitié de cette augmentation (50 % chez les ménages biparentaux et 45 % chez les ménages monoparentaux) peut être attribuée au fait que les dépenses des familles étaient plus élevées dans cette catégorie. La situation n'était pas la même dans le cas des autres types de ménage, où la moyenne des dépenses consacrées au matériel de divertissement au foyer stagnait, même si un plus grand nombre de couples sans enfants et de ménages d'une personne avaient déclaré avoir acheté de tels produits.

Les articles de loisirs n'ont pas tous été si populaires auprès des

4. W. Clark, « L'utilisation d'Internet chez les enfants et les adolescents », *Tendances sociales canadiennes*, automne 2001, p. 6 à 10.

consommateurs. Les ménages qui ont acheté des biens comme des téléviseurs, des magnétoscopes, des lecteurs de CD et des ordinateurs portatifs étaient plus nombreux, mais par ailleurs, moins de

ménages ont dépensé autant pour matériel d'athlétisme et des frais d'utilisation d'installations de loisirs. Par exemple, dans le cas des ménages d'une personne, les montants consacrés à

l'achat de matériel d'athlétisme ont chuté de manière importante entre 1982 et 1999; cette diminution a représenté près des trois quarts (71 %) de la réduction globale des dépenses de ces ménages dans cette catégorie. Et même si l'on peut s'attendre à ce que les ménages ayant des enfants participent davantage à des activités sportives, un nombre proportionnellement plus faible de ces ménages ont dépensé des sommes d'argent pour du matériel d'athlétisme et des frais d'utilisation d'installations de loisirs. En revanche, la moyenne cumulative des dépenses consacrées au matériel d'athlétisme a augmenté modérément dans le cas des ménages biparentaux. Cette hausse s'explique par le fait que, même si moins de ménages ont acheté du matériel d'athlétisme et payé des frais d'utilisation d'installations de loisirs, les dépenses effectuées par les ménages en 1999 étaient nettement supérieures à celles de 1982.

TSC Qu'est-ce qu'une analyse de répartition?

L'analyse de répartition est un moyen de déterminer pourquoi la moyenne cumulative des dépenses a augmenté ou diminué. Cette analyse comporte trois composantes. La première composante sert à désigner la variation des sommes moyennes dépensées par les ménages pour l'achat du bien. Dans la deuxième composante, on fait la distinction entre la variation observée dans le pourcentage de ménages qui ont acheté le bien visé (taux de déclaration des ménages). La troisième composante est une variable interactive qui prend en compte le fait qu'aucun des deux facteurs n'est vraiment indépendant de l'autre. La moyenne cumulative comprend tous les ménages, que ceux-ci aient déclaré ou non des dépenses dans la catégorie visée.

Différence entre les moyennes cumulatives des dépenses de 1999 et 1982 =

Variation des dépenses + variation du pourcentage de ménages ayant déclaré un achat +

interaction de la variation des dépenses et de la variation du taux de déclaration

Formule mathématique :

$$D = (S_{1999} - S_{1982}) * R_{1982} + (R_{1999} - R_{1982}) * S_{1982} + (S_{1999} - S_{1982})(R_{1999} - R_{1982})$$

où

D = Différence entre les moyennes cumulatives des dépenses de 1999 et 1982

S₁₉₈₂ et S₁₉₉₉ = Sommes moyennes dépensées par les ménages pour acheter l'article en 1982 et 1999

et

R₁₉₈₂ et R₁₉₉₉ = Taux de déclaration des ménages en 1982 et 1999

	Moyenne cumulative des dépenses (D)	Sommes moyennes dépensées par les ménages déclarants (S)	Ménages déclarants (R)	Effet d'interaction
1982	20 \$	100 \$	20 %	--
1999	40 \$	160 \$	25 %	--
1999-1982	20 \$	60 \$	5 %	--
Écart attribuable à la variation en dollars	20 \$	12 \$	5 \$	3 \$

Résumé

Les appareils électroniques que nous utilisons en 1999 avaient plus de voyants lumineux et émettaient davantage de bips que les modèles de 1982. L'essor qu'a connu le secteur de l'informatique semble avoir eu une incidence non seulement sur notre travail, mais également sur nos loisirs. Une part plus importante de nos dépenses consacrées aux loisirs est affectée à l'achat d'articles électroniques de divertissement au détriment d'activités plus classiques comme la pratique de sports. L'intérêt croissant pour ces activités intérieures et relativement sédentaires laisse penser que même l'incitation à « aller jouer dehors » pourrait tomber en désuétude.



Frances Kremarik est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

L'acquisition de compétences en informatique

par Heather Dryburgh

Dans le monde occidental, on admet en général que les hommes ont une fascination pour les machines et la technologie. L'ordinateur, qui s'avère la plus récente machine, attire particulièrement l'attention de la gent masculine. En effet, la proportion d'hommes qui apprennent à travailler avec un ordinateur est beaucoup plus élevée que chez les femmes. L'ordinateur représente toutefois un outil indispensable en milieu de travail, et nombreux sont les employeurs qui ont autant besoin de femmes que d'hommes ayant des compétences en informatique.

Lorsqu'ils accèdent à un emploi, certains travailleurs possèdent déjà des compétences en informatique, alors que d'autres ont besoin de formation ou de perfectionnement pour se familiariser avec le nouveau matériel informatique et les plus récents logiciels. On sait qu'il existe diverses méthodes de formation, mais les hommes et les femmes choisissent-ils les mêmes méthodes pour acquérir des compétences en informatique? Que pensent-ils de l'utilité de la formation qu'ils ou elles ont reçue dans ce domaine? Dans le présent article, nous nous proposons de répondre à ces questions. Par ailleurs, à l'aide de données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2000, nous examinerons la façon dont les hommes et les femmes de 15 ans et plus ont

acquis leurs compétences en informatique et nous déterminerons quelles sont les méthodes d'apprentissage jugées les plus utiles. Dans cette analyse, on jette un bref coup d'œil sur tous les types d'utilisateurs d'ordinateur, puis on étudie les préférences en matière de formation des hommes et des femmes appartenant à trois grandes catégories de professions : professionnels de l'informatique, travailleurs hautement qualifiés et toutes les autres professions.

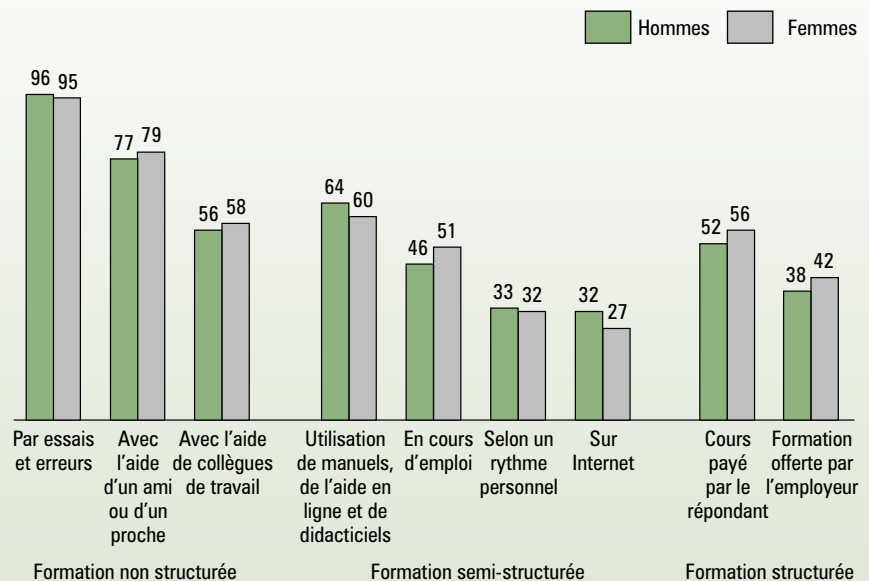
La plupart des gens apprennent selon la méthode essais et erreurs ou ont recours à des amis ou à des proches pour obtenir de l'aide

En 2000, 96 % de tous les utilisateurs d'ordinateur ont déclaré avoir acquis leurs compétences en informatique selon la méthode d'auto-apprentissage, c'est-à-dire par essais et erreurs, alors que 78 % ont reçu l'aide d'un ami ou d'un proche. La formation structurée, par exemple un cours offert par un établissement d'enseignement (54 %)

TSC

Chez les hommes et les femmes, procéder par essais et erreurs constitue la méthode d'apprentissage la plus courante pour acquérir des compétence en informatique

% de l'ensemble des utilisateurs d'ordinateur



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2000.

Cet article est fondé sur des données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2000 sur l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et des communications. L'ESG est une enquête annuelle téléphonique portant sur un échantillon de personnes de 15 ans et plus et faisant partie de ménages privés, dans les 10 provinces du pays. L'échantillon représentatif était composé de 25 100 répondants et le taux de réponse a été de 81 %.

Population active : Ce terme désigne les personnes de 15 ans et plus qui occupent un emploi rémunéré, y compris les travailleurs autonomes.

Profession : Dans la présente analyse, on a utilisé trois groupes de professions : le groupe des *professionnels de l'informatique*, lequel comporte les analystes-programmeurs et les ingénieurs informatiques, le groupe des *travailleurs hautement qualifiés*, qui est composé de travailleurs qui ne sont pas des professionnels de l'informatique mais qui accomplissent des tâches nécessitant des connaissances approfondies en informatique (par exemple l'analyse de données, certains types de programmation informatique, l'infographie et l'édition) et le groupe de *toutes les autres professions*.

Utilisation générale de la technologie : À l'aide d'un indice, on détermine le degré d'utilisation de la technologie en général. Un point est attribué pour l'utilisation de chacun des appareils suivants : télécopieur, téléphone cellulaire, guichet automatique, répondeur téléphonique ou service de boîte vocale, téléavertisseur, télévision par câble, antenne parabolique et vidéodisque numérique. L'échelle va de 0 à 8. Les scores élevés indiquent une grande utilisation de la technologie, et les scores peu élevés, une faible utilisation.

Formation

Dans la présente étude, nous avons utilisé neuf mesures de la formation, lesquelles peuvent être regroupées en trois grandes catégories : les méthodes

structurées, les méthodes semi-structurées et les méthodes non structurées.

Formation structurée : Cette catégorie est constituée de deux composantes : 1) avoir suivi un cours dans un établissement d'enseignement (école, collège, institut) pour lequel la personne concernée s'est inscrite ou a payé des frais; 2) avoir suivi un cours ou un programme de formation offert par l'employeur actuel ou un ex-employeur de la personne concernée, dans une salle de classe ou dans un lieu de formation, sur les lieux de travail ou à l'extérieur de ceux-ci.

Formation semi-structurée : Cette catégorie est constituée de quatre composantes : 1) une formation suivie selon un rythme personnel et offerte par l'employeur ou un ex-employeur de la personne concernée (comportant l'utilisation de vidéos, de CD-ROM, de manuels de formation ou une formation sur ordinateur; 2) une formation en cours d'emploi offerte par l'employeur ou un ex-employeur; 3) une formation fondée sur des manuels, une aide en ligne ou des didacticiels fournis par le fabricant d'ordinateurs ou de logiciels; 4) une formation sur Internet.

Formation non structurée : Cette catégorie est constituée de trois composantes : 1) l'aide fournie par un collègue de travail; 2) l'aide fournie par un ami ou un proche; 3) l'auto-apprentissage par essais et erreurs.

Méthodes d'auto-apprentissage : Souvent préférées par les hommes, ces méthodes comprennent la formation sur Internet, la formation selon un rythme personnel, l'utilisation de manuels, l'aide en ligne et la méthode par essais et erreurs.

Méthode interactive (ou conviviale) : Souvent préférée par les femmes, ce type de formation comprend les cours structurés, les cours offerts par l'employeur, la formation en cours d'emploi, l'aide fournie par des amis ou des proches et l'aide de collègues de travail.

ainsi qu'un cours ou un programme de formation proposé par l'employeur (40 %), a été citée moins souvent comme méthode d'apprentissage. La formation sur Internet était la méthode d'apprentissage la moins populaire pour acquérir des compétences en informatique (30 %).

En règle générale, les hommes ont été plus nombreux que les femmes à apprendre selon la méthode d'auto-apprentissage. En revanche, les femmes ont eu tendance à utiliser des méthodes conviviales, telles que la formation en cours d'emploi et l'aide d'amis, de proches ou de collègues de travail.

La majorité des personnes qui utilisent un ordinateur se sont servies de plusieurs méthodes pour acquérir leurs compétences en informatique. Plus de la moitié d'entre elles ont reçu entre deux et cinq genres de formation, tandis que 11 % ont déclaré avoir utilisé les neuf méthodes recensées. Très peu de gens (5 %) ont acquis leurs compétences en utilisant une seule méthode d'apprentissage; de ce nombre, la majorité a préféré la méthode d'auto-apprentissage, c'est-à-dire en procédant par essais et erreurs. Toutefois, cette description générale de la formation cache des modèles d'apprentissage quelque peu différents, que l'on découvre surtout chez les personnes qui utilisent l'ordinateur au sein de la population active.

D'après les données de l'ESG de 2000, la formation offerte aux femmes occupant un emploi varie entre les trois groupes professionnels étudiés et diffère légèrement de la formation que les hommes ont reçue. Ainsi, les femmes appartenant à la catégorie des professionnels de l'informatique étaient nettement plus susceptibles que les femmes appartenant aux deux autres groupes professionnels (travailleurs hautement qualifiés et toutes les autres professions) de s'inscrire à la formation sur Internet. Toutefois, elles étaient beaucoup moins nombreuses à utiliser cette méthode

TSC

Les femmes représentent un quart des professionnels de l'informatique, mais elles constituent près de la moitié des travailleurs occupant un emploi qui requiert des connaissances approfondies en informatique

	Hommes	Femmes	Total	% de femmes
	(milliers)			
Professionnels de l'informatique	293	104	397	26
Travailleurs hautement qualifiés	4 039	3 137	7 176	44
Toutes les autres professions	4 494	4 059	8 553	48
Total	8 826	7 300	16 126	45

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2000.

d'apprentissage que les professionnels de l'informatique de sexe masculin. À l'exception de l'apprentissage en ligne, l'expérience des hommes et des femmes en matière de formation dans les professions du domaine informatique était sensiblement la même.

En revanche, les écarts entre les deux sexes dans les catégories de travailleurs hautement qualifiés et de toutes les autres professions étaient plus marqués. Ainsi, les femmes occupant un emploi qui requiert des connaissances approfondies en informatique étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins de déclarer l'utilisation de méthodes de formation interactives (structurées ou non structurées); quant aux hommes, ils étaient plus nombreux à utiliser des méthodes d'auto-apprentissage. D'autre part, les femmes de toutes les autres professions étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir reçu de la formation. Ceci était le cas pour huit des neuf méthodes de formation, la seule méthode non utilisée étant celle par essais et erreurs.

Les méthodes de formation non structurées sont celles qui ont reçu les plus fortes proportions de cotes élevées

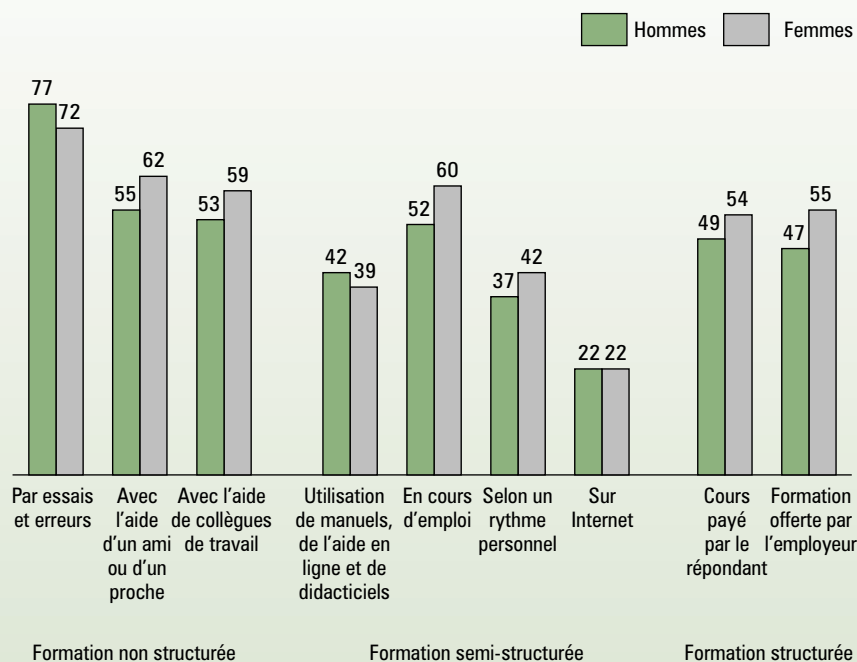
Dans le cadre de l'enquête, on a demandé aux travailleurs et travailleuses qui utilisent un ordinateur d'évaluer l'importance de chaque

méthode de formation qu'ils ou elles ont reçu, sur une échelle allant de « très importante » à « pas du tout importante ». Entre les méthodes structurées ou semi-structurées, les répondants étaient plus susceptibles d'attribuer la cote « très importante » aux méthodes non structurées d'acquisition de compétences en informatique. La seule exception était la formation en cours d'emploi. Les hommes ont attribué une meilleure cote que les femmes à la méthode par essais et erreurs et à la méthode faisant appel à des manuels. Ces deux méthodes se rapprochent le plus de l'idéal d'auto-apprentissage que l'on associe souvent au travail sur ordinateur et qui est particulièrement apprécié par les professeurs d'informatique¹.

Les femmes occupant un emploi ont attribué une cote plus élevée que les hommes aux méthodes conviviales, comme la formation en cours d'emploi, l'aide d'un collègue de travail, de proches ou d'amis et l'apprentissage selon un rythme personnel. Ces résultats sont cohérents par rapport aux résultats de recherches dans lesquelles on a constaté que les femmes profitent

1. B. Rasmussen et T. Håpnes, « Excluding women from the technologies of the future? A case study of the culture of computer science », *Futures*, vol. 23, n° 10, 1991, p. 1108 à 1119.

Pourcentage de personnes estimant que la formation est très importante



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2000.

grandement de la facilitation sociale pour acquérir des compétences en informatique². De plus, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à désigner la formation structurée comme une méthode d'apprentissage très importante.

Par rapport aux autres répondants, les professionnels de l'informatique accordent plus d'importance à la formation structurée

En examinant la façon dont les personnes occupant un emploi ont coté diverses méthodes d'apprentissage, on constate certaines similitudes et certaines différences entre les trois groupes professionnels. Tout

d'abord, dans l'ensemble des groupes professionnels (« professionnels de l'informatique », « travailleurs hautement qualifiés » et « toutes les autres professions »), les répondants ont estimé que la méthode par essais et erreurs était la plus importante pour acquérir des compétences en informatique et que l'apprentissage par Internet était la méthode la moins importante. D'autre part, les professionnels de l'informatique ont été proportionnellement plus nombreux que les travailleurs des autres groupes à déclarer avoir utilisé ces deux méthodes de formation et de les considérer comme très importantes.

Par ailleurs, l'évaluation des travailleurs par rapport à l'utilité des autres types de formation différait selon les professions. Ainsi, comparativement à d'autres travailleurs, les professionnels de l'informatique ont décrit plus souvent les cours offerts par l'employeur,

la formation à l'aide de manuels, l'aide en ligne et la formation en cours d'emploi comme des méthodes d'apprentissage très importantes.

L'aide fournie par des collègues de travail, des proches ou des amis compte parmi les moyens d'apprentissage qui ont été les mieux cotés par les répondants du groupe « toutes les autres professions », alors que les professionnels de l'informatique ont attribué une cote assez faible à cette approche et ont formulé des avis partagés sur l'importance de l'aide fournie par des collègues de travail. En outre, bien que les femmes appartenant au groupe des professionnels de l'informatique n'aient pas désigné l'aide de collègues de travail comme le moyen d'apprentissage le plus utile, leurs homologues masculins ont classé cette aide au troisième rang (par ordre d'importance) comme moyen d'acquérir des compétences en informatique.

Les écarts entre les sexes dans l'évaluation des méthodes d'apprentissage étaient les plus marqués au sein du groupe des professionnels de l'informatique

Dans l'ensemble des groupes professionnels, les femmes et les hommes ont évalué les méthodes d'apprentissage de façon différente; toutefois, les écarts les plus prononcés entre les sexes ont été observés dans le groupe des professionnels de l'informatique. Ainsi, les femmes appartenant à ce groupe ont suivi une formation semblable à celles des hommes, mais elles ont évalué les méthodes d'apprentissage de manière bien différente. En effet, un nombre beaucoup plus important de femmes que d'hommes ont attribué une cote élevée aux cours offerts par l'employeur, à la formation en cours d'emploi, aux vidéos de formation selon un rythme personnel et à la formation sur CD-ROM fournie par l'employeur.

2. T. Busch, « Gender, group composition, cooperation, and self-efficacy in computer studies », *Journal of Educational Computing Research*, vol. 15, n° 2, 1996, p. 125 à 135.

Des recherches universitaires portant sur le domaine de l'informatique semblent indiquer que plusieurs

femmes se sentent isolées et hésitent à demander de l'aide dans le milieu de la formation et du travail en

informatique, où les hommes prédominent³. D'après les résultats de l'ESG de 2000, même si les hommes appartenant au groupe des professionnels de l'informatique semblent plus susceptibles que les femmes d'attribuer une cote élevée à l'aide obtenue auprès des collègues de travail et au moyen des cours structurés, l'écart entre les deux sexes n'était pas statistiquement significatif.

TSC

Les hommes possèdent plus d'expérience de travail sur ordinateur, ce qui pourrait influencer sur leur choix des méthodes qu'ils estiment les plus importantes

	Hommes	Femmes
	%	
Accès à un ordinateur	69	66
Auto-évaluation des compétences en informatique		
Excellentes	15	8
Très bonnes	19	22
Bonnes	28	31
Assez bonnes	24	23
Faibles	15	16
Utilisation d'Internet au cours des 12 derniers mois	56	50
Indice d'utilisation générale de la technologie ¹	3,8	3,5
Nombre moyen d'années d'utilisation d'un ordinateur	7,5	7,1

1. Voir la définition dans l'encadré « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude ».
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2000.

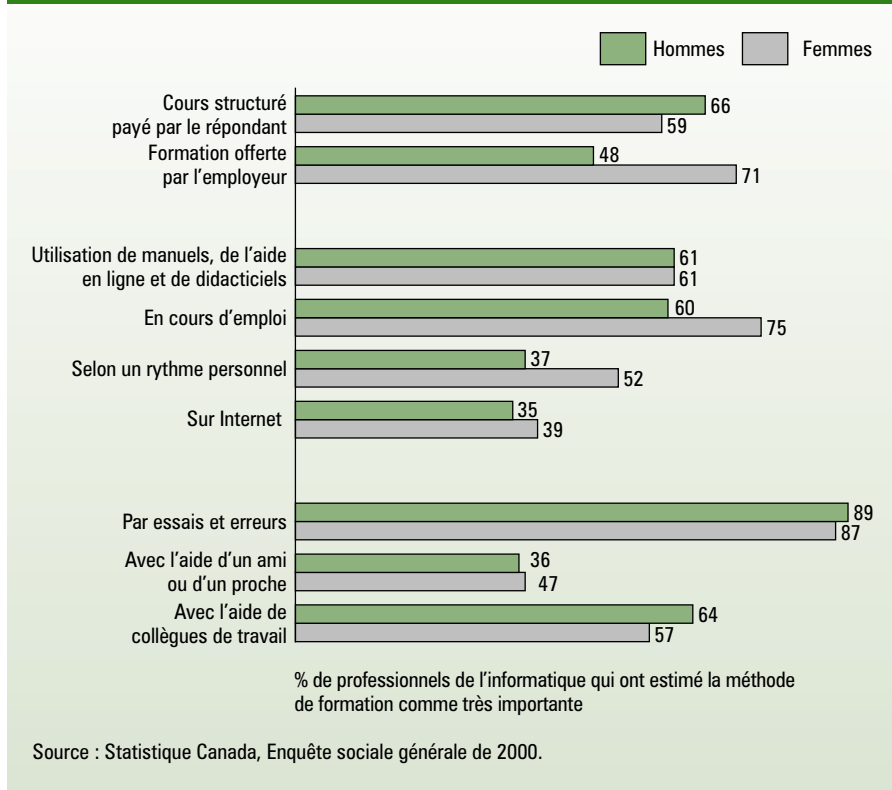
Les hommes possèdent plus d'expérience que les femmes dans l'utilisation des ordinateurs

D'autres facteurs que ceux mentionnés précédemment pourraient également influencer sur la façon dont les hommes et les femmes évaluent les méthodes de formation. Ainsi, des recherches indiquent que l'expérience, quant à l'utilisation d'un ordinateur, pourrait avoir une incidence dans le choix que font les hommes et les femmes lorsqu'il s'agit de classer les méthodes d'acquisition de compétences en informatique d'après le degré d'utilité⁴. Les données tirées de l'ESG montrent qu'un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes ont accès à un ordinateur, utilisent Internet et estiment que leurs compétences en informatique sont excellentes. Les hommes ont également tendance à obtenir de meilleurs résultats que les femmes dans l'évaluation de l'utilisation générale de la technologie et possèdent un plus grand nombre d'années d'expérience que celles-ci dans l'utilisation des ordinateurs.

Le genre de travail que l'on effectue et les compétences requises pour l'accomplir pourraient également influencer sur l'évaluation que font les gens des diverses méthodes d'acquisition de compétences en informatique. Une

TSC

Dans le groupe des professionnels de l'informatique, les femmes ont attribué une meilleure cote que les hommes aux cours offerts par l'employeur



3. B. Rasmussen et T. Håpnes.

4. A. Fisher, J. Margolis et F. Miller, « Undergraduate women in computer science: Experience, motivation and culture », *SIGCSE Bulletin*, vol. 106, n° 10, 1997.

comparaison sur le plan des compétences en informatique a montré que les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à accomplir des tâches nécessitant des connaissances moyennes en informatique (47 % des femmes et 35 % des hommes), et qu'elles étaient moins susceptibles que les hommes d'exécuter des tâches exigeant des connaissances approfondies en informatique (53 % des femmes et 65 % des hommes)⁵.

Les hommes et les femmes jugent différemment les diverses méthodes de formation, même lorsque leur expérience, leurs compétences et leur formation sont similaires

Puisque l'expérience professionnelle des hommes et des femmes diffère souvent, nous avons élaboré un modèle de régression multiple pour nous permettre d'établir si la différence entre les sexes subsistait après avoir tenu compte des écarts dans l'expérience et les compétences⁶.

Les résultats obtenus confirment en général les écarts déjà constatés : les femmes sont nettement plus susceptibles que les hommes d'attribuer la cote « très importante », comme méthode, aux cours offerts par l'employeur, à la formation selon un rythme personnel, à la formation en cours d'emploi et à l'aide fournie par des proches ou des amis. Pour leur part, les hommes ont attribué une meilleure cote que les femmes à la méthode par essais et erreurs. Toutefois, on n'a pas constaté d'écart important entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à l'évaluation des méthodes fondées sur l'utilisation de manuels, de l'aide en ligne et de didacticiels.

L'analyse de régression semble indiquer que l'âge est un facteur important dans l'évaluation que font les gens des méthodes de formation. Parmi les personnes de 25 ans et plus,

les femmes appartenant aux groupes « travailleurs hautement qualifiés » et « toutes les autres professions » ont attribué une meilleure cote aux cours structurés que leurs homologues masculins et que les femmes appartenant au groupe des professionnels de l'informatique; cette différence n'a pas été observée dans le cas des personnes de moins de 25 ans. Il est possible que les plus jeunes professionnels et professionnelles de l'informatique soient en train de suivre des cours structurés d'informatique ou qu'ils viennent à peine de terminer de tels cours. Dans un tel cas, il se peut que les répondants attribuent une meilleure cote à leur formation que des collègues plus âgés qui ont reçu leur formation structurée il y a plus longtemps et qui peuvent trouver celle-ci moins pertinente par rapport au travail qu'ils ou elles effectuent actuellement.

En examinant tous les autres facteurs, y compris le sexe des répondants, on constate que les professionnels de l'informatique ont attribué à la plupart des méthodes des cotes plus élevées que les travailleurs hautement qualifiés. Toutefois, les professionnels de l'informatique ont jugé l'aide des amis ou des proches moins importante que les travailleurs hautement qualifiés. Il est intéressant de noter qu'il n'existe pas de différences statistiquement significatives entre les trois groupes professionnels quant aux cotes attribuées aux méthodes de formation par essais et erreurs et selon un rythme personnel, après que l'on a tenu compte d'autres facteurs du modèle.

Résumé

Chez les personnes de 15 ans et plus qui utilisent l'ordinateur, plus d'hommes que de femmes ont eu recours à la méthode d'auto-apprentissage pour acquérir leurs compétences en informatique. Pour leur part, les femmes ont plutôt eu tendance à utiliser des méthodes

structurées (comme la formation en cours d'emploi) et à recevoir l'aide de collègues de travail.

Selon l'évaluation de l'importance de diverses méthodes de formation en informatique, tant les hommes que les femmes appartenant à trois grands groupes professionnels ont désigné la méthode par essais et erreurs comme la plus importante et la formation sur Internet comme la moins importante. Dans l'ensemble, une plus grande proportion de femmes que d'hommes ont estimé que les méthodes de formation conviviales étaient très importantes, tandis que les hommes avaient tendance à considérer la méthode d'auto-apprentissage comme très importante. Ces constatations semblent indiquer que la formation offerte par l'employeur est particulièrement utile pour les femmes qui travaillent avec des ordinateurs.

-
5. Des connaissances approfondies en informatique comportent l'analyse de données, l'écriture de programmes informatiques, l'infographie et l'édition; des connaissances moyennes en informatique comprennent le traitement de textes, la saisie de données, la tenue de dossiers, l'utilisation de tableurs ainsi que l'utilisation de jeux électroniques et d'encyclopédies sur CD-ROM ou de CD-ROM éducatifs. Voir aussi K. Marshall, « Utilisation de l'ordinateur au travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 2, été 2001, p. 5.
 6. Les variables du modèle comprennent l'expérience dans l'utilisation d'ordinateurs, le degré de compétence exigé par le travail, le nombre de méthodes utilisées, le niveau de scolarité et la profession.



Heather Dryburgh est analyste à la Division de la statistique du travail de Statistique Canada.

Encart spécial

À la croisée des chemins: Points saillants

*Les résultats de l'Enquête de 2000 auprès des jeunes en transition (EJET) visant la cohorte des 18 à 20 ans, une enquête longitudinale réalisée conjointement par Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, ont été diffusés le 23 janvier 2002. Le premier cycle de l'enquête a été mené de janvier à avril 2000. Plus de 22 000 jeunes âgés de 18 à 20 ans provenant des 10 provinces ont pris part à cette enquête. À nos lecteurs qui s'intéressent à des données récentes sur les jeunes, la publication « Tendances sociales canadiennes » offre un extrait de l'avant-propos et des points saillants du rapport **À la croisée des chemins**, lequel fournit un aperçu descriptif des résultats de EJET auprès des jeunes de 18 à 20 ans.*

Le capital humain - c'est-à-dire une main-d'œuvre hautement scolarisée qui possède les connaissances et les compétences nécessaires pour assurer l'innovation et la croissance de la productivité, qui est souple et qui peut s'adapter aux changements qui ne cessent de se produire - constitue la pierre angulaire du succès des sociétés actuelles qui vivent et travaillent dans un contexte de mondialisation axé sur les connaissances. Dans ce contexte, les possibilités économiques et sociales à long terme du Canada dépendent dans une large mesure du succès qu'obtiennent les jeunes dans leurs transitions à l'école et sur le marché du travail. L'Enquête auprès des jeunes en transition permet d'examiner les principales transitions que vivent les jeunes lors de leur passage de l'école secondaire aux études postsecondaires, et des études au marché du travail.

À plusieurs égards, les jeunes âgés de 18 à 20 ans se trouvent à la croisée des chemins. Pour nombre d'entre eux, la transition de l'école au marché du travail est un processus complexe et non linéaire - certains jeunes fréquentent l'école et travaillent en même temps, d'autres retournent à l'école après être entrés sur le marché du travail, et d'autres encore occupent un certain nombre d'emplois à temps partiel ou temporaires avant de se fixer dans une relation d'emploi plus stable. Du fait de ces différents cheminements, une enquête qui permet de suivre les progrès des jeunes au fil des ans constitue un instrument clé pour déterminer les facteurs qui peuvent les aider à poursuivre avec succès leurs objectifs de scolarité et d'emploi. Le deuxième cycle de l'EJET, qui devrait se dérouler au début de 2002, recueillera de nouvelles données auprès du même groupe de jeunes, ce qui permettra de suivre leurs activités d'études et leurs activités sur le marché du travail au fil des ans.

À la croisée des chemins : premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition est accessible gratuitement dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous Nos produits et services, Publications gratuites, puis Conditions sociales. Le rapport est aussi accessible dans le site de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada (www.hrdc-drhc.gc.ca/arb) ainsi que dans le site du programme PISA/EJET (www.pisa.gc.ca). Le rapport est également offert en version imprimée (81-591-XPf).

Introduction

Les changements qui surviennent à l'échelle mondiale ainsi que la révolution de l'information et des communications présentent à la fois des possibilités et des défis aux jeunes étudiants et aux jeunes travailleurs en ces premières années du nouveau millénaire. Les jeunes qui possèdent les compétences et les connaissances requises seront mieux placés pour réussir dans un contexte de croissance du commerce mondial et d'éclosion de nouvelles opportunités de nature économique. Lorsque les enfants de l'après-guerre atteindront l'âge de la retraite, il y aura augmentation de la demande de nouveaux participants compétents sur le marché du travail. Outre l'élargissement des possibilités qui s'offrent aux jeunes eux-mêmes, le Canada accroît sa compétitivité par des additions de jeunes très compétents dans sa main-d'œuvre.

Habituellement, les fluctuations de l'économie mondiale ont un impact considérable sur l'emploi des jeunes. Les dirigeants du monde des affaires et les analystes du milieu social croient que pour réussir, les jeunes du Canada devront savoir s'adapter et se montrer innovateurs, et posséder des compétences poussées dans les domaines de la communication et de la technologie.

Pour constituer le capital humain ou acquérir les compétences et les connaissances nécessaires, il faut d'abord posséder une solide éducation. Le Canada, comme d'autres pays, reconnaît l'achèvement des études secondaires comme étant la scolarité minimale requise. Toutefois, la demande du marché du travail en matière de compétences et de connaissances laisse croire que l'éducation postsecondaire devient rapidement la nouvelle norme de scolarité. Il ne fait alors aucun doute que les jeunes qui ne terminent pas leurs études secondaires éprouveront des problèmes particuliers à s'intégrer dans la nouvelle économie et dans la société.

L'EJET qui vise la cohorte des 18 à 20 ans fournit une multitude de renseignements sur les expériences d'études et d'emploi des jeunes, y compris la participation au secondaire et au postsecondaire et des historiques exhaustifs d'emploi. Des données ont été recueillies relativement à l'engagement scolaire, aux compétences, à la formation, au bénévolat, aux activités

parascolaires, aux aspirations scolaires et professionnelles, ainsi que sur le revenu et le financement des études post-secondaires, les caractéristiques socio-économiques de la famille, les parents, le capital social et culturel, l'ethnicité, la langue parlée à la maison, les comportements et l'influence des pairs.

Point saillants

Le rapport fournit un aperçu descriptif de la situation des jeunes quant à leurs études, leur niveau de scolarité et leur participation au marché du travail.

À l'âge de 20 ans, la grande majorité des jeunes Canadiens (85 % en date de décembre 1999) avaient obtenu un diplôme d'études secondaires. Environ 70 % des diplômés du secondaire âgés de 18 à 20 ans avaient entrepris des études postsecondaires.

Le décrochage des études secondaires

On a assisté à une baisse marquée du taux de décrochage du secondaire tout au long des années 90. En décembre 1999, le taux de décrochage du secondaire pour les jeunes âgés de 20 ans se situait à 12 %, comparativement à 18 % selon l'Enquête auprès des sortants de 1991.

Bien qu'en moyenne les décrocheurs obtenaient de moins bons résultats que les diplômés, 47 % des décrocheurs avaient une moyenne de B ou mieux. Les décrocheurs étaient moins susceptibles d'avoir des amis proches ayant poursuivi des études postsecondaires, et étaient plus susceptibles à adopter des comportements tels que s'absenter des cours et consommer régulièrement de l'alcool et des drogues. Les décrocheurs étaient deux fois plus susceptibles que les diplômés de vivre avec un seul parent (32 % comparativement à 16 %) et trois fois plus susceptibles d'avoir des parents qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires (27 % comparativement à 9 %).

Les taux de décrochage du secondaire sont demeurés élevés dans la plupart des instances pour les jeunes hommes par rapport aux jeunes femmes.

Participation aux études postsecondaires

Comparativement aux jeunes hommes, un plus grand pourcentage de jeunes femmes poursuivait des études postsecondaires (ÉPS) ou avait obtenu un diplôme d'études postsecondaires.

Les jeunes qui faisaient des ÉPS étaient moins susceptibles de provenir d'une famille monoparentale et plus susceptibles d'avoir vécu avec leurs deux parents lorsqu'ils fréquentaient l'école secondaire.

Les persévérants du postsecondaire étaient plus susceptibles de provenir d'une famille où un ou les deux parents avaient un diplôme universitaire.

Compétences

Les jeunes étaient généralement plus confiants au sujet de leurs compétences en lecture et moins confiants à l'égard de leurs compétences en mathématiques et en informatique. Des différences évidentes ont été notées entre les sexes : les filles avaient tendance à coter leurs compétences en lecture et écriture de façon plus positive que les garçons; les garçons, par contre, évaluaient leurs compétences en résolution de problèmes, en mathématiques et en informatique à un niveau plus élevé que les filles.

Des proportions plus importantes de décrocheurs du secondaire évaluaient constamment leurs niveaux de compétences comme passables/faibles; les pourcentages les plus élevés de jeunes qui évaluaient leurs compétences comme très bonnes/excellentes se retrouvaient chez ceux qui poursuivaient des études postsecondaires.

Les décrocheurs du secondaire étaient moins susceptibles que d'autres jeunes d'avoir suivi des cours en planification de carrière et des cours de préparation à l'emploi lorsqu'ils fréquentaient l'école secondaire.

Bénévolat

Les jeunes percevaient généralement leur expérience bénévole de façon positive – plus de la moitié de ceux qui avaient fait du bénévolat indiquaient qu'ils avaient acquis de nouvelles compétences qu'ils pouvaient appliquer dans le cadre d'un emploi.

Participation au marché du travail

Les modèles de participation au marché du travail correspondaient aux niveaux de scolarité. Les taux d'emploi à temps plein étaient plus élevés chez les 18 à 20 ans qui avaient terminé des études postsecondaires. Même si les diplômés du secondaire sans ÉPS travaillaient, nombre d'entre eux occupaient des emplois à temps partiel. Le taux de non-emploi (qui inclus ceux qui étaient en chômage et ceux qui étaient hors de la population active) était plus élevé pour les décrocheurs du secondaire sans ÉPS.

Les différences entre les sexes quant à la participation au marché du travail sont évidentes. De façon générale, un pourcentage plus grand de jeunes hommes avaient des emplois à temps plein; le travail à temps partiel étant plus courant chez les femmes, particulièrement les diplômées du secondaire sans ÉPS.

Expériences au cours de la première année d'études postsecondaires

Près de la moitié des jeunes qui faisaient des ÉPS fréquentaient un collège communautaire ou un CEGEP au cours de leur première année d'ÉPS. Environ le tiers fréquentaient l'université, le reste des jeunes fréquentaient toute une gamme d'autres établissements postsecondaires non universitaires, comme des écoles techniques, des écoles de métiers ou des écoles de formation professionnelle, des collèges universitaires, ou des écoles commerciales ou d'autres écoles de formation privées.

Un peu plus de 40 % des étudiants universitaires vivaient en résidence au cours de leur première année d'études postsecondaires; et 43 % vivaient avec leurs parents. La grande majorité des étudiants des autres genres d'établissements postsecondaires vivaient avec leurs parents au cours de leur première année d'ÉPS.

Les répondants ayant participé à des études postsecondaires avaient généralement des attitudes et des rapports personnels positifs au cours de leur première année d'études postsecondaires. Toutefois, les sortants du postsecondaire avaient tendance à être moins positifs que les persévérants du point de vue de leur « intégration » au milieu postsecondaire.

Accès aux études postsecondaires

Un peu moins de la moitié des jeunes âgés de 18 à 20 ans ont indiqué faire face à des obstacles quant à la poursuite de leurs études. Environ les deux tiers de ceux qui déclaraient être confrontés à des obstacles parlaient d'obstacles financiers.

Les autres obstacles déclarés par les persévérants et les décrocheurs du secondaire étaient les suivants : ne pas pouvoir accéder au programme d'ÉPS de leur choix ou avoir des notes trop basses, ne pas avoir suffisamment d'intérêt ou de motivation, et dans le cas des décrocheurs du secondaire, le désir de travailler et l'obligation de prendre soin de ses propres enfants.

Les étudiants comptaient sur une gamme variée de sources de financement pour leurs études postsecondaires. La source la plus courante était les revenus d'emploi. Comparativement aux diplômés et aux sortants du postsecondaire (personnes qui ont abandonné les études postsecondaires avant d'avoir obtenu leur diplôme), un pourcentage plus élevé de persévérants recevaient aussi de l'argent de leurs parents ou de leur conjoint(e), ou bénéficiaient de bourses, de récompenses ou de prix, avaient recours à leurs épargnes personnelles ou profitaient de prêts étudiants parrainés par le gouvernement.

Les pourcentages de ceux qui avaient demandé un prêt étudiant parrainé par le gouvernement étaient plus élevés pour les participants à des études postsecondaires. Relativement peu de diplômés du secondaire sans ÉPS, de persévérants du secondaire ou de décrocheurs du secondaire sans ÉPS avaient fait une telle demande.

Parmi ceux qui avaient demandé un prêt étudiant parrainé par le gouvernement, près de 20 % des persévérants du postsecondaire déclaraient avoir essuyé un refus au moins une fois; les statistiques correspondantes étaient de 16 % chez les sortants du postsecondaire et de 13 % chez les diplômés du postsecondaire.

La société du savoir d'aujourd'hui offre aux jeunes à la fois des possibilités et des défis dans leur transition au marché du travail et à la vie adulte. Ils doivent s'assurer que les choix qu'ils font à l'égard de leurs études et sur le marché du travail leur permettront de participer pleinement à l'économie et à la société du XXI^e siècle. Cela signifie qu'ils doivent acquérir l'éducation et les compétences requises et démontrer les aptitudes et la souplesse nécessaires pour pouvoir acquérir de nouvelles compétences au fil des ans.



Après la mise à pied

Entre 1993 et 1997, un peu plus d'un million de personnes ont subi une mise à pied d'un emploi dans lequel elles possédaient au moins un an d'ancienneté. Environ trois quarts d'entre elles ont trouvé un nouvel emploi en moins d'un an. Toutefois, près de la moitié de ces personnes ont accepté un salaire moins élevé, et pour certaines d'entre elles, le succès a été de courte durée. Un an après avoir connu une mise à pied, 1 personne sur 5 était sans emploi, soit parce qu'elle n'en avait pas trouvé un autre, soit parce qu'elle avait perdu son nouvel emploi. Au cours de cette même période, le temps nécessaire pour trouver un nouvel emploi après une mise à pied avait diminué, reflétant ainsi une conjoncture économique plus favorable à la fin de la période étudiée et une adaptation plus rapide des travailleurs. Les hommes de moins de 35 ans et les femmes de moins de 25 ans avaient les meilleures chances de trouver un nouvel emploi après une mise à pied; les chances diminuaient avec l'âge. Le fait d'avoir été mis à pied d'un emploi de longue durée (pendant au moins cinq ans) réduisait également la chance de trouver un nouvel emploi. Les professionnels et les gestionnaires étaient les plus susceptibles de trouver un nouvel emploi après une mise à pied, tandis que les commis, les vendeurs et les personnes travaillant dans le secteur des services l'étaient les moins. Le fait de recevoir des prestations d'assurance-emploi avait tendance à accroître la durée de la période sans emploi.

L'emploi et le revenu en perspective,
vol. 2, n° 10,
Statistique Canada,
produit n° 75-001-XIF
au catalogue.



Si on allait au cinéma?

Après quatre décennies de déclin, la fréquentation des salles de cinéma a rebondi durant les années 90, affichant une progression de 60 % entre le début et la fin de la décennie. En 1999, la fréquentation des salles de cinéma s'est chiffrée à 111 millions de personnes, soit le niveau le plus élevé depuis 39 ans. De nouvelles salles de cinéma de taille supérieure ont été inaugurées dans de nombreuses régions du pays entre 1991 et 1999, et la survie du secteur des salles de cinéma pourrait dépendre de la rentabilité des cinémas de taille supérieure. En 1998-1999, alors que les salles de cinéma de petite taille et de taille moyenne enregistraient des pertes totales de 1 million de dollars, les cinémas de taille supérieure ont touché des profits s'élevant à 75 millions de dollars.

La culture en perspective,
Statistique Canada, vol. 13, n° 1,
produit n° 87-004-XPB au catalogue.



Achats en ligne : magasinage des ménages sur Internet

Les Canadiens ont plus que doublé leurs achats de biens et de services en ligne entre 1999 et 2000. Les ménages ont placé en moyenne 6,2 commandes, ce qui représente près de 121 \$ par commande. Pour chaque tranche de 7 \$ dépensé en ligne, 4 \$ ont servi à acheter des biens ou des services directement sur des sites Internet canadiens. Les gens étaient beaucoup plus susceptibles d'acheter des vêtements et moins susceptibles d'acquérir des logiciels ou de la musique. Les ménages ontariens ont dépensé 529 millions de dollars en ligne, soit près de la moitié du montant total

dépensé pour des achats en ligne à l'échelle nationale. L'Alberta se classait au deuxième rang (160 millions de dollars), suivie de la Colombie-Britannique (145 millions de dollars) et du Québec (144 millions de dollars). Les ménages qui ont fait seulement du lèche-vitrines sans passer de commandes par Internet sont ceux qui ont manifesté le plus d'inquiétude au sujet de la sécurité des transactions financières en ligne, soit 80 % de ces ménages comparativement à 75 % de ceux ayant passé des commandes ou ayant effectué un paiement en ligne.

Le Quotidien, 23 octobre 2001,
Statistique Canada,
produit n° 11-001-XPX au catalogue.



Sciences et mathématiques

La *Troisième étude internationale de mathématiques et des sciences* a été réalisée pour comparer les méthodes d'enseignement et les résultats d'apprentissage des mathématiques et des sciences dans le cas des écoles primaires et secondaires de 38 pays du monde entier. Près de 8 800 élèves canadiens de 8^e année ou de niveau équivalent de 385 écoles ont participé à l'étude. Les résultats pour l'ensemble du Canada et pour chacune des provinces ont été supérieurs à la moyenne internationale, tant en mathématiques qu'en sciences. En effet, sur les 38 pays participants, seulement 6 d'entre eux ont obtenu des résultats nettement supérieurs à ceux du Canada. En sciences, seulement cinq pays ont obtenu des résultats excédant de beaucoup ceux du Canada. En mathématiques, aucun écart entre les sexes n'a été relevé. En sciences toutefois, les garçons ont mieux réussi que les filles. En général, les élèves canadiens ont montré une attitude plus positive au sujet des mathématiques et des sciences que les élèves d'autres pays.

Revue trimestrielle de l'éducation,
vol. 7, n° 4, Statistique Canada,
produit n° 81-003-XPB au catalogue.



Les pommes de terre et les bananes avaient la cote en 2000

Les pommes de terre arrivaient en tête de liste parmi les légumes préférés des Canadiens en 2000. Les consommateurs en ont mangé un peu plus de 74 kg par personne, soit sous forme de produits frais ou de produits transformés, comme les frites, les croustilles, les pommes de terre déshydratées ou en purée congelée. La consommation de légumes frais, excluant les pommes de terre, s'établissait à environ 68 kg par personne, légèrement en baisse par rapport aux années antérieures, mais près de 5 % supérieure à la consommation de 1990. La laitue, les oignons, les carottes, les tomates et les choux ont continué d'avoir la cote auprès des consommateurs. Les bananes étaient le fruit préféré, et leur consommation a atteint 13 kg par personne. Les pommes se classaient au deuxième rang, à près de 11 kg par personne, tandis que la consommation d'oranges atteignait 9 kg par personne. La consommation de fruits tropicaux tels que les goyaves, les mangues, les papayes et les kiwis s'est stabilisée en 2000, après avoir enregistré des gains durant les années 90.

La consommation d'huiles et de gras s'élevait à près de 32 kg par personne, en hausse par rapport aux 22 kg enregistrés en 1990. La majeure partie de cette augmentation est attribuable à une plus grande consommation d'huile de canola, d'huile de soya, d'huile d'olive et d'autres huiles de spécialité utilisées par les ménages et les établissements de restauration dans les vinaigrettes et dans les préparations alimentaires commerciales.

Consommation des aliments au Canada — partie II,
Statistique Canada,
produit n° 32-230-XPB au catalogue.

INDICATEURS SOCIAUX

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
REVENU¹									
<i>Revenu du marché moyen</i>									
Familles économiques ¹	51 450	50 192	51 328	51 527	52 204	53 689	56 190	56 998	--
Personnes seules	20 773	20 175	20 152	20 449	20 211	20 209	21 121	22 038	--
<i>Revenu total moyen (incluant les paiements de transfert)</i>									
Familles économiques ¹	58 802	57 605	58 666	58 592	59 451	60 772	63 247	63 818	--
Personnes seules	25 943	25 512	25 726	25 634	25 414	25 431	26 289	27 058	--
<i>Impôt sur le revenu moyen</i>									
Familles économiques ¹	11 338	11 077	11 556	11 625	11 701	12 028	12 708	12 346	--
Personnes seules	4 616	4 582	4 693	4 668	4 569	4 465	4 800	4 994	--
<i>Revenu moyen après impôt</i>									
Familles économiques ¹	47 465	46 528	47 110	46 967	47 750	48 744	50 539	51 473	--
Personnes seules	21 327	20 930	21 033	20 965	20 845	20 966	21 488	22 064	--
<i>Revenu moyen des familles après impôt (en quintiles)</i>									
Quintile inférieur	17 811	17 721	18 128	18 096	17 665	17 640	18 110	19 056	--
2 ^e quintile	31 744	30 746	31 612	31 196	31 170	31 437	32 340	33 197	--
3 ^e quintile	43 333	42 116	43 050	42 322	43 154	43 520	44 804	45 652	--
4 ^e quintile	56 627	55 516	56 010	55 580	56 721	57 701	59 569	60 805	--
Quintile supérieur	87 812	86 556	86 765	87 654	90 048	93 445	97 881	98 657	--
<i>Ratios des gains (travailleurs à temps plein pour l'année entière)</i>									
Couples à deux soutiens en									
% des familles époux-épouse	61,3	60,3	60,4	60,5	61,5	63,4	63,6	64,0	--
Gains à temps plein des femmes en									
% des gains des hommes (travailleurs à temps plein pour l'année entière)	71,9	72,3	69,8	73,1	73,0	69,6	72,2	69,9	--
<i>Prévalence (en %) de faible revenu après impôt (seuil de faible revenu de 1992)</i>									
Familles dont le chef a 65 ans et plus	2,6	4,0	2,5	2,1	2,9	3,7	3,5	2,2	--
Familles dont le chef a moins de 65 ans	10,4	11,2	10,8	11,4	12,0	11,2	9,7	9,6	--
Familles biparentales avec enfants	7,2	8,8	8,4	9,8	9,7	9,2	7,4	7,3	--
Familles monoparentales	41,1	41,3	42,2	42,4	45,2	42,1	36,7	36,9	--
Personnes seules	30,5	30,9	30,4	30,5	32,6	31,9	30,1	29,9	--
FAMILLES^{2,3}									
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	5,8	5,6	5,5	5,5	5,3	5,1	5,1	5,0	--
Taux brut de divorces (pour 1 000 habitants)	2,8	2,7	2,7	2,6	2,4	2,2	2,3	2,3	--
Nombre total de familles (en milliers)	7 581	7 679	7 778	7 876	7 975	8 039	8 093	8 142	8 194
<i>% de toutes les familles</i>									
Familles époux-épouse	86,7	86,4	86,1	85,8	85,5	85,2	84,9	84,6	84,2
avec enfants	51,7	51,4	51,1	50,9	50,6	50,4	50,1	49,9	49,7
sans enfants	35,1	35,0	35,0	34,9	34,9	34,8	34,7	34,7	34,6
Familles monoparentales	13,3	13,6	13,9	14,2	14,5	14,8	15,1	15,4	15,8
<i>% de familles époux-épouse</i>									
avec enfants	59,6	59,5	60,2	60,2	59,2	59,1	59,1	59,0	59,0
tous les enfants de moins de 18 ans	67,0	66,6	66,2	65,8	65,4	65,0	64,6	64,2	63,8
Femmes chefs de famille (en % des familles monoparentales)	82,6	82,7	82,8	83,0	83,1	83,2	83,3	83,4	83,4

-- Nombres indisponibles.

1. Toutes les données sur le revenu sont en dollars constants de 1999. Une famille économique est composée de deux personnes et plus qui habitent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, l'alliance, l'union de fait ou l'adoption.

2. Exclut les territoires.

3. Une famille de recensement est une famille immédiate ou nucléaire composée de couples mariés ou vivant en union de fait, avec ou sans enfants, ou de parents seuls et leurs enfants, alors que l'enfant n'a pas d'époux ou d'épouse résidant au ménage.

Sources : Statistique Canada, *Le revenu au Canada* (produit n° 75-202-XPB au catalogue), *Tendances du revenu au Canada* (produit n° 13F0022XCB au catalogue), *Statistiques démographiques annuelles* (produit n° 91-213-XPB au catalogue) et *Divorces – Tableaux standards* (produit n° 84F0213XPB au catalogue).

PLAN DE LEÇON

Suggestions relatives à l'utilisation de *Tendances sociales canadiennes* en classe

Plan de leçon pour l'article « **L'acquisition de compétences en informatique** »

Objectifs

- Prendre davantage conscience du style d'apprentissage de chaque personne.
- Discuter des diverses méthodes d'apprentissage.

Méthodes

1. Faites un bref sondage en classe afin de déterminer quelles sont les cinq principales compétences en informatique que possèdent les élèves. Les compétences des filles et des garçons sont-elles différentes? Demandez aux élèves comment ils ont acquis chacune des compétences. Les méthodes d'apprentissage utilisées par les filles sont-elles différentes de celles employées par les garçons?
2. Demandez aux élèves s'il est plus facile pour eux d'acquérir des compétences lorsqu'ils apprennent des notions en compagnie d'autres personnes ou lorsqu'ils apprennent par eux-mêmes. Y a-t-il une différence entre les garçons et les filles à cet égard? Discutez des raisons qui pourraient expliquer d'éventuelles différences.
3. Demandez aux élèves d'interviewer leurs parents ou des proches concernant leurs expériences d'apprentissage, c'est-à-dire la méthode qu'ils préfèrent et utilisent le plus afin de se tenir au courant des changements qui touchent leur domaine.
4. Demandez s'il y a des élèves qui envisagent de travailler dans le domaine de l'informatique (par exemple comme analyste de systèmes, programmeur d'ordinateurs, ingénieur en logiciel ou webmestre). Demandez aux élèves comment ils s'y prendraient pour acquérir les compétences nécessaires pour devenir un professionnel de l'informatique.
5. Posez la question suivante aux garçons de la classe: « Si vous deviez apprendre un nouveau langage de programmation pour réaliser un exercice scolaire, comment feriez-vous pour l'apprendre? » Posez la même question aux filles et comparez les différences entre les méthodes d'apprentissage proposées.

Autres ressources utiles

- Consultez les articles parus dans *Tendances sociales canadiennes* et intitulés « Apprendre par soi-même » (printemps 2001) et « L'utilisation d'Internet chez les enfants et les adolescents » (automne 2001), à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/kits/social_f.htm. Les enseignants peuvent avoir accès à plus d'une quinzaine de leçons pouvant être utilisées dans le cadre de cours sur la technologie de l'ordinateur, de même qu'à plus de 250 leçons au total à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/kits/teach_f.htm. Une de ces leçons, le « Concours de page Web de Statistique Canada », encourage les élèves à faire preuve de créativité dans la présentation de données sur le site Web de Statistique Canada. Il s'agit de réaliser la présentation visuelle de données sur la page Web et d'illustrer les conclusions que l'on peut tirer à partir de ces données. Un prix de 100 \$ sera décerné à un élève de chaque ordre d'enseignement qui aura réalisé la meilleure page Web.

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le représentant régional en matière d'éducation de Statistique Canada au 1 800 263-1136 ou avec Joel Yan, équipe des ressources éducatives, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet (courrier électronique) : yanjoel@statcan.ca. Pour obtenir plus de renseignements sur le soutien régional en matière d'éducation, consultez le site Web à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/edu/rep-tea_f.htm.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Plan de leçon » ou tout article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.



Données. Pouvoir. Facilité.

Voici CANSIM II,

votre ressource en ligne idéale en matière de statistiques socioéconomiques canadiennes.

Comme pour la version précédente, la base de données de **CANSIM II** offre une information qui fait autorité dans des domaines tels que le marché du travail, la fabrication, l'investissement, le commerce international et bien d'autres sujets. Avec plus d'un million de séries chronologiques, c'est votre solution pour suivre l'évolution de presque toutes les facettes de la vie des Canadiens et Canadiennes.

Utilisez les données de CANSIM II pour :

- ▶ prendre des décisions quant aux placements
- ▶ prévoir les conditions économiques
- ▶ planifier des programmes
- ▶ et plus.

Nouvelles caractéristiques, nouvelles données

CANSIM II demeure synonyme d'une information complète et fiable. Vous y découvrirez plus encore :

▶ ***L'accès multidimensionnel***

Il n'a jamais été aussi facile de vous y retrouver. Les recherches se font par thème, mot clé, numéro de tableau ou numéro de série. Vous pouvez télécharger, ajouter, copier ou modifier les données directement dans vos chiffriers ou bases de données.

▶ ***Un nouveau format convivial***

CANSIM II présente des métadonnées améliorées qui vous aideront à trouver l'information que vous cherchez. Avez-vous besoin d'aide? Notre tutoriel en ligne et notre manuel d'instructions vous permettront de vous y retrouver.

▶ ***Un contenu élargi***

L'éventail des sujets socioéconomiques canadiens est élargi. CANSIM II contient des données exhaustives qui ne se trouvaient pas dans la version précédente.

Commandez les données de CANSIM II DÈS AUJOURD'HUI!

Contactez un représentant de Statistique Canada au 1-800-267-6677, envoyez un courriel à infostats@statcan.ca, ou communiquez avec un de nos distributeurs de données, indiqués sur notre site web à www.statcan.ca.



TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est...

...CONNAÎTRE EN PRIMEUR LES QUESTIONS SOCIALES D'ACTUALITÉ

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros trimestriels de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités actuelles.

...ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ DES NOUVELLES TENDANCES

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'avenir et pour vous y préparer.

...OBTENIR LES DONNÉES LES PLUS PRÉCISES QUI SOIENT SUR LE CANADA

Des experts analysent les données recueillies par Statistique Canada, la source par excellence d'information inédite sur le Canada. Soyez assuré que ces données sont les plus à jour et les plus exhaustives qui soient.

Tendances sociales canadiennes vous offre un aperçu des Canadiens; vous pouvez vous en servir pour élaborer des programmes pertinents, des produits que l'on s'arrachera et des services novateurs qui répondent aux besoins des Canadiens du 21^e siècle.

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :

par téléphone, au numéro sans frais 1 800 267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1 877 287-4369;
par courriel, à order@statcan.ca;
auprès du centre de consultation régional le plus près de chez vous, au numéro sans frais 1 800 263-1136.
L'abonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 36 \$.



Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 \$ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 \$ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.ca pour en savoir davantage sur l'abonnement à la version en ligne de *Tendances sociales canadiennes*. (L'abonnement électronique annuel est de 27 \$, taxes en sus.)